

Cours du pétrole
Le prix du baril du Brent dépasse les 104 dollars

P04

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

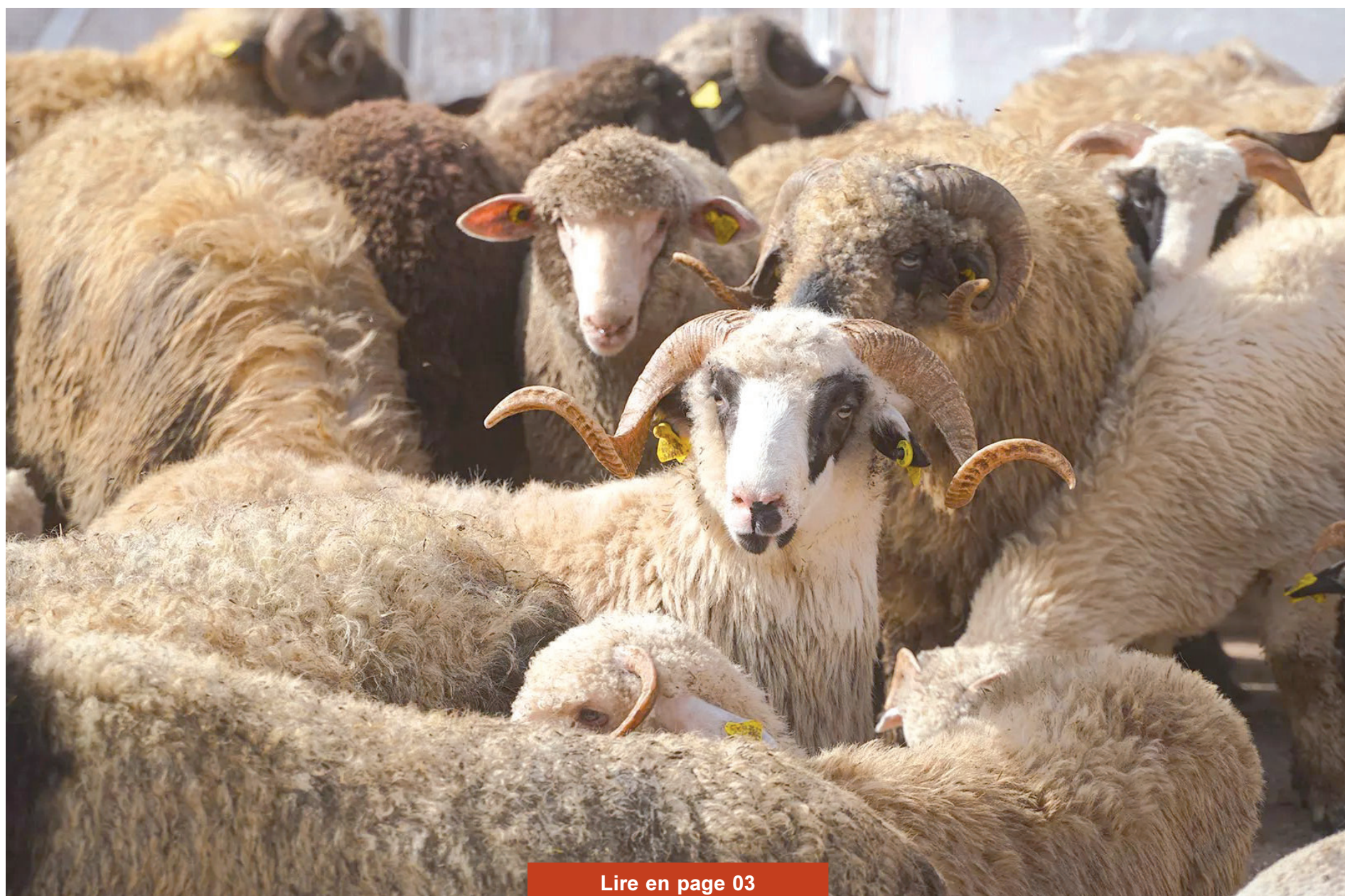
N°7431 - MARDI 10 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Opérations de contrôle économique
**Plus de 10 000 infractions
commerciales constatées
en 10 jours**

P05

Ancien cadre au ministère de l'Agriculture et expert du secteur Mustapha Benaoui:

L'importation du mouton est «l'unique solution»



Lire en page 03

P07

ORAN

Ramadhan
**Entre spiritualité, solidarité...
et dérives du quotidien**

Marché de fruits et légumes
A quand la fin du chaos commercial à El Hamri?

EHU d'Oran
Nouvelle approche thérapeutique pour la BPCO



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Au nom du Président de la République

Ghrieb rend hommage aux «femmes d'exception»



Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé ce dimanche une cérémonie de célébration de la Journée internationale des femmes. Placée sous le slogan « La femme algérienne : excellence et leadership », cette rencontre a réuni des membres du

gouvernement, dont la ministre de la Solidarité Soraya Mouloudji, ainsi que des moudjahidate et des figures marquantes du monde associatif, sportif et artistique. Selon le Premier ministre, cet événement souligne la volonté présidentielle de consolider le rôle central de la femme dans le processus de développement national.

Journée internationale des femmes

Boudjemaa préside une cérémonie en l'honneur des magistrates et fonctionnaires



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présidé, dimanche, une cérémonie en l'honneur des femmes magistrates et fonctionnaires, tous grades et corps confondus, exerçant au niveau de l'administration centrale et des instances sous tutelle, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Boudjemaa a félicité les femmes algériennes, en reconnaissance de leurs contributions au processus de développement national, conciliant obligations familiales et responsabilités professionnelles. Le ministre a également

rendu un hommage particulier aux femmes du secteur de la justice, notamment les magistrates, les fonctionnaires et les cadres. Evoquant la place qu'occupe la femme au sein du secteur, M. Boudjemaa a précisé que "le taux des femmes magistrates au niveau national s'élève à 49,22 %, tandis que celui des femmes fonctionnaires du secteur de la justice est de 60,06 %, et un taux de 71,19 % de femmes fonctionnaires du greffe". Ces chiffres reflètent "la contribution active de la femme au bon fonctionnement du service public de la justice, en tant que pilier essentiel du système judiciaire", selon la même source.

Saïd Chanegriha:

La contribution de la femme algérienne au développement est incontestable



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé dimanche une cérémonie de célébration de la Journée internationale de la femme. "A l'occasion de la Journée internationale de la femme, correspondant au 8 mars de chaque année, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a

présidé aujourd'hui, le 08 mars 2026, au Cercle National de l'Armée, une cérémonie d'Iftar en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils, du Ministère de la Défense nationale, ainsi que de cadres féminins relevant des corps constitués", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. A cette occasion, Monsieur le Général d'Armée a adressé une allocution dans laquelle il a mis en avant la contribution incontestable de la femme algérienne au développement de l'Algérie nouvelle et triomphante.

Youcef Belmehti:

«L'Algérienne est le garant de la cohésion nationale»

Lors d'une rencontre scientifique organisée ce lundi à Dar El Imam (Alger), le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a rendu un vibrant hommage à la femme algérienne. Sous le thème « Un message noble et un rôle renouvelé », cette célébration de la Journée internationale des droits des femmes a été l'occasion de réaffirmer la place centrale de la gent féminine dans l'édification de l'Algérie moderne. Le ministre a rappelé que l'engagement des Algériennes ne date pas d'hier. De la résistance héroïque de Lalla Fatma N'Soumer aux combattantes de la Révolution de novembre, les femmes ont toujours été en première ligne pour la défense de la patrie. Pour Youcef Belmehti, cet héritage



historique de sacrifice et de dignité irrigue aujourd'hui encore leur sens du devoir dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale et de la transmission des valeurs nationales.

RND

Bouden préside un iftar collectif à Bruxelles

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Monder Bouden, a présidé, samedi à Bruxelles (Belgique), un iftar collectif avec des membres de la communauté nationale établie dans ce pays, a indiqué dimanche un communiqué du parti. Cette initiative « s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de communication avec les membres de la communauté nationale à l'étranger et de la consolidation des relations avec les compétences algériennes établies en Europe, à travers l'ouverture d'espaces de dialogue direct et l'écoute de leurs préoccupations et aspirations », a précisé la même source. Cette rencontre a permis d'« échanger autour des moyens à même de renforcer la contribution de la diaspora au processus de développement national et de tirer parti de ses expertises et expériences dans divers domaines scientifiques, économiques et culturels, en vue de consolider les liens avec la mère patrie et d'ancrer l'esprit d'appartenance et de responsabilité commune envers l'avenir de l'Algérie », a ajouté le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Ancien cadre au ministère de l’Agriculture et expert du secteur Mustapha Benaoui :

L’importation du mouton est «l’unique solution»

B.Kamel

L’Algérie sort le grand jeu en décidant de ramener plus d’un million de têtes d’ovins de l’étranger. Dans une démarche résolument sociale qui vise à protéger le pouvoir d’achat des ménages, le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, a acté l’importation d’un million de têtes de mouton pour l’Aïd Al Adha 2026. En effet, si le mouton de l’Aïd Al Adha ne cesse de tourmenter le citoyen à faible ou à moyen revenu en raison de ses prix excessifs, il n’en demeure pas moins que son importation et sa vente à prix plafonné est la seule solution envisageable. Il est vrai que l’échéance sacrée synonyme de gaîté et d’entraide se transforme chaque année en un « jeu » préféré des maquignons qui élèvent le prix de l’agneau sans considération aucune ou le moindre égard au pouvoir d’achat, mais l’importation est en passe de devenir depuis son entrée en vigueur la bouée de sauvetage pour les consommateurs démunis et un cauchemar pour les spéculateurs. L’Etat a décidé de réagir. Pour lui, l’importation est une option sûre pour contourner la spéculation. La question de l’importation des moutons est loin de faire les divergences en ce sens que tout le monde s’accorde à dire qu’elle est la seule solution. Une question qui revient en récurrence au cœur des priorités publiques. Le Président de la République a fixé un seuil notamment en plafonnant le prix du mouton importé à 50 000 dinars. Cette décision a plusieurs objectifs ou enjeux. D’abord elle permet au consommateur au salaire mensuel moyen de faire face au prix exorbitant du mouton sur le marché local. En effet, avec un prix raisonnable de 50.000 da la tête de mouton importé, le citoyen a au contraire tout à gagner en évitant d’acheter un mouton pouvant aller jusqu’à 150.000 ou 160.000 da la tête sur le marché local en raison des coûts exorbitants de son élevage, des aliments de bétail mai aussi à son gardiennage ou parage dans les enceintes dédiées et les garages. Ensuite, parce que cette décision d’importation permet de reconstruire le cheptel national en plein déclin les années passées pour plusieurs facteurs comme la sécheresse, le manque de ressources hydriques dans les fermes d’élevage et des aliments de bétail nécessaire contrairement à aujourd’hui où le cheptel a repris sa santé grâce à la politique national prônée par le ministère de l’Agriculture .C’est dire que juste en pensant à l’achat d’un mouton de l’Aïd signifie pour le citoyen lambda une épreuve de plus à ses habitudes dépensières du ramadhan. S’exprimant à l’émission « L’invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mustapha Benaoui, ancien cadre au ministère de l’Agriculture et expert du secteur, a analysé les enjeux de cette déci-

sion, soulignant à la fois « sa dimension sociale » et « son importance dans la stratégie de reconstitution du cheptel ovin national ». La décision présidentielle de plafonner le prix du mouton importé à 50 000 dinars vise avant tout à préserver le pouvoir d’achat des citoyens, en particulier les classes moyennes. Selon Mustapha Benaoui, « cette mesure intervient dans un contexte marqué par une flambée des prix sur les marchés à bestiaux. » « Actuellement les prix sont autour de 150 000 à 200 000 dinars, ce qui n’est pas à la portée de tout le monde », a-t-il expliqué. Pour lui, « la fixation d’un prix maximum constitue donc une réponse sociale à une situation difficile pour de nombreux ménages à l’approche de l’Aïd al-Adha. » L’expert souligne également que cette politique s’inscrit dans «la volonté des autorités de garantir l’accès au sacrifice rituel pour un maximum de citoyens », tout en évitant « les dérives spéculatives. Au-delà de l’aspect social, Mustapha Benaoui estime que «l’importation de moutons est aujourd’hui une opération indispensable pour l’équilibre du marché national. Il met en avant la nécessité du repeuplement du cheptel national. « Nous sommes actuellement dans une logique de repeuplement et de reconstruction du cheptel ovin national car le cheptel ovin a considérablement diminué au fil des décennies, notamment en raison de facteurs climatiques et environnementaux » révèle-t-il. Il rappelle qu’au cours des années 1980, l’Algérie comptait entre 25 et 30 millions de têtes ovines. Mais les longues périodes de sécheresse et la dégradation du couvert végétal dans les régions steppiques ont fortement affecté l’activité d’élevage. « La steppe, qui constitue le principal territoire de l’élevage ovin, a subi un processus de désertification qui a réduit les capacités de production », a-t-il précisé.

Pourquoi une telle ruée massive sur le mouton de l’Aïd ? D’abord parce qu’il s’agit d’un rituel sacré des musulmans. Ensuite, parce la plupart des maquignons croient juste d’augmenter les prix pour gonfler leur gain alors que le vrai gain n’est que ce que le Bon Dieu vous alloue. La pression sur le marché est également liée à une forte demande saisonnière. Entre le mois de Ramadan, l’Aïd al-Adha, le retour des pèlerins et les célébrations estivales, la consommation de viande ovine connaît une hausse importante. Mustapha Benaoui estime que « les besoins pourraient atteindre près de six millions de têtes d’ici la fin de l’été ». Or, sur un cheptel national d’environ 18 millions de têtes, près des deux tiers sont constitués de brebis, ce qui réduit le nombre d’animaux destinés à l’abattage. « Si l’on tient compte de cet échéancier, nous risquons de sacrifier une grande partie de l’effectif mâle disponible », a-t-il averti. Dans ce contexte, l’importation apparaît comme une solution transitoire « pour préserver le cheptel national » tout en répondant aux besoins de consommation. Par ailleurs, Mustapha Benaoui, a indiqué qu’il était « indispensable d’améliorer la planification et d’intensifier les contrôles afin d’éviter la fraude, la contrebande et la spéculation. » Parmi les pistes d’amélioration proposées, l’expert suggère d’intégrer davantage les éleveurs dans le dispositif de distribution. « Les éleveurs disposent d’un capital d’expérience important. Ils maîtrisent les moyens de transport, l’alimentation et la conduite du cheptel », a-t-il souligné. Selon lui, les professionnels issus des régions steppiques pourraient jouer un rôle central dans la réception, la gestion et la commercialisation des moutons importés. « L’administration ne peut pas prendre en charge seule la commercialisation. Le marché à bestiaux a ses propres règles », a-t-il estimé.

Pouvoir d’achat, salaires, chômage et spéculation

Les nouvelles promesses fermes de Tebboune

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé sa détermination à placer le bien-être social au cœur de l’action gouvernementale par une série de directives sans concession. Face aux enjeux du pouvoir d’achat, le chef de l’État a exigé un suivi rigoureux des approvisionnements durant le Ramadhan, ordonnant des sanctions radicales contre la spéculation : les opérateurs impliqués dans la rétention de fruits ou de viandes importées seront désormais inscrits sur une « liste noire » et définitivement bannis du commerce et de l’importation. Cette fermeté s’étend à la préparation de l’Aïd El-Adha 2026, pour lequel le Président a plafonné le prix des moutons importés à 50 000 dinars, tout en instaurant un contrôle strict pour éradiquer toute tentative de fraude ou de contrebande. Parallèlement, la question de la jeunesse a occupé une place centrale dans les dé-

bats. Abdelmadjid Tebboune a instruit le ministre du secteur de diligenter une enquête sur les exclus de l’allocation chômage et de formuler des propositions concrètes pour dynamiser l’emploi, tout en insistant sur la protection des jeunes contre les fléaux sociaux et les manipulations hostiles. Cette volonté d’accompagnement se traduit par un plan de réhabilitation des maisons de jeunes à travers chaque commune et le renforcement des structures d’accueil pour la diaspora. Sur le plan politique, le Président a fait preuve d’ouverture en demandant la révision du projet de loi sur les circonscriptions électorales et le nombre de sièges parlementaires, exigeant l’implication directe des partis politiques au sein d’une commission présidentielle avant toute adoption définitive. Enfin, le Conseil a abordé des dossiers stratégiques allant de la préparation du Hadj à la sécurité environnementale. Face à la menace acridienne dans le



Grand Sud, le chef de l’État a ordonné l’usage de technologies spatiales et de l’épandage aérien, tout en fixant des objectifs ambitieux pour le traitement des eaux usées, visant un taux de réutilisation de 30 %. La séance s’est achevée par d’importantes décisions relatives à l’organisation de la haute administration de l’État, consolidant ainsi une feuille de route axée sur la rigueur exécutive et la protection du citoyen.

R.L.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'engagement du Président

Paraît-il que le président de la république s’est solennellement engagé dans une sorte de redressement général voire une sorte de petits ajustements sociopolitiques d’une situation ne cessant de se dégrader. Une initiative paraissant impérative et ce, avant que cela ne dégénère vers l’incertain. Pouvoir d’achat, salaires, chômage et spéculation, ces problèmes, paraissant différents, par leur nature, alors qu’à l’origine ils convergent tous vers un seul gros problème, celui d’une mauvaise gestion de ces dossiers. Sachant bien que cela est intimement lié à la paix sociale particulièrement au niveau de vie voire au confort vers lequel le citoyen aspire. La donnée la plus importante dans cette mise à niveau d’une situation précaire ou se dirigeant vers la précarité, est que l’Algérie ne manque ni de moyens, ni d’argent, afin de concrétiser ce redressement ... Pourquoi a-t-on mis dans le même sac le danger de la spéculation avec ses conséquences nuisibles au chômage et au pouvoir d’achat ? C’est sûr que quelque part, il devait y avoir une quelconque relation. A notre modeste connaissance, nous croyons que la priorité serait de procéder tout d’abord à l’extirpation de la spéculation par la racine. Pourquoi ? Parce que tous les maux de l’économie nationale sont en provenance directe des réseaux et des nababs du marché parallèle. Ce marché « noir », non seulement, il manipule les prix et la distribution des produits à sa guise et non à celui de l’Etat et du citoyen, mais il ne verse pas un sou aux caisses de l’Etat. Donc, c’est de l’argent éléphantesque qui échappe aux circuits officiels de la finance de l’Etat. C’est donc un saignement incessant des moyens financiers qui ne dit pas son nom. La maîtrise du marché noir parallèle n’est que « cette unité de mesure » par lequel l’on peut mesurer la vraie force de l’autorité de l’Etat, face à ses « dangereux réseaux parallèles » qui pourraient un jour menacer l’Etat dans son existence. Un ami m’avait informé qu’il avait trouvé les sardines à 300 da le kg au port de Beni Saf, alors qu’à Oran il avait atteint le record déraisonnable de 1500 da le kg. Si tu exposes ce dérèglement forcené à un quelconque responsable il te dirait que c’est le marché libre, basé sur la règle de l’offre et la demande. Ce n’est pas le marché libre, c’est le marché parallèle qui fait marcher le marché, à la limite de ses intérêts. Il vaudrait mieux chercher comment baisser les prix au lieu de hausser les salaires puisque ça revient au même. L’investissement national ou étranger est le seul garant pour la création de postes de travail...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

À Gaza, la pénurie de médicaments s'aggrave

La crise humanitaire à Gaza prend une nouvelle dimension avec la raréfaction des médicaments et des fournitures médicales, dans un contexte de tensions régionales et de blocage persistant des passages frontaliers. Alors même qu'un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur en octobre 2025, la situation sur le terrain reste extrêmement fragile, marquée par des restrictions sévères et des violations qui aggravent la crise sanitaire et humanitaire dans l'enclave palestinienne. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a tiré la sonnette d'alarme le 8 mars 2026, soulignant que le conflit au Moyen-Orient affecte directement les systèmes de santé dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Gaza. Dans un message publié sur la plateforme X, il a indiqué que « les évacuations sanitaires sont suspendues depuis le 28 février et que la rotation des équipes médicales d'urgence est également interrompue », tandis que la plupart des points de passage vers Gaza restent fermés. Cette situation a des conséquences immédiates sur la disponibilité des médicaments. L'OMS avertit que les stocks d'antibiotiques et de traitements destinés aux maladies chroniques commencent à s'épuiser, alors que les établissements de santé tentent de maintenir leurs services avec des moyens limités.

Le manque de carburant constitue également une menace directe pour le fonctionnement des hôpitaux, déjà fragilisés par deux années de guerre et de destructions. La fermeture des passages frontaliers, notamment celui de Rafah, complique encore davantage l'acheminement de l'aide humanitaire et l'évacuation des blessés vers l'étranger pour recevoir des soins. Selon les Nations unies, l'entrée de carburant et de fournitures médicales reste très en dessous des besoins réels de la population, alors que plus de deux millions de Palestiniens dépendent presque entièrement de ces approvisionnements pour leur survie. Dans le même temps, la situation sécuritaire continue de se dégrader. Malgré l'accord de cessez-le-feu, les frappes et les tirs se poursuivent dans différentes zones de Gaza, tandis que les opérations militaires et les attaques de colons se multiplient en Cisjordanie. Selon l'agence palestinienne WAFA, ces violences ont augmenté depuis la fin février, avec des restrictions de circulation, des arrestations et des attaques qui accentuent les tensions dans les territoires occupés. Pour les organisations internationales, l'urgence est désormais d'assurer un accès humanitaire continu et sécurisé. L'OMS appelle à l'ouverture de tous les points de passage afin de permettre l'entrée de médicaments, de carburant et d'équipements médicaux, tout en plaidant pour une désescalade immédiate.

Sécurité alimentaire

La marche résolue vers une souveraineté alimentaire durable



L'Algérie s'impose désormais comme le leader africain de la résilience alimentaire. Entre politiques volontaristes et modernisation technique, le pays transforme son secteur agricole en un pilier stratégique de l'économie nationale. Grâce à une stratégie alliant protection des terres, exemptions fiscales et subventions aux équipements modernes, l'Algérie se hisse à la 32e place mondiale (score de 64,66) selon l'indice Economist Impact. Ce résultat place le système alimentaire algérien comme le plus solide du continent, témoignant d'une transition réussie vers une agriculture de performance. Pour Tarik Hartani, directeur de l'ENSA, l'indépendance alimentaire est à portée de main, particulièrement sur un horizon de cinq ans pour les céréales et les légumineuses. Les légumineuses enrichissent naturellement le sol en azote, boostant ainsi le rendement céréalier suivant le modèle intégré, l'association avec l'élevage ovin est préconisée pour valoriser la paille et fertiliser les sols. L'objectif 2027, le plan quinquennal vise 8 millions de tonnes de blé, répartis entre le Nord (pluvial) et le Sud (irrigué). La sécurité alimentaire ne se limite plus à la seule production. Khaled Al Aych, chercheur à l'Université d'El-Oued, insiste sur une approche multidimension-

nelle. Face à la crise mondiale de l'eau et à la dégradation de 75 % des terres cultivables, l'Algérie doit privilégier une gestion rationnelle. L'intégration de l'intelligence artificielle et des technologies de précision est devenue impérative pour optimiser les rendements sans épuiser les sols. Le renforcement des échanges commerciaux avec les voisins (Tunisie, Libye, Niger, Mauritanie) et la ré-

duction du gaspillage alimentaire sont des leviers de flexibilité essentiels. L'avenir du secteur repose enfin sur l'investissement dans la jeunesse et le développement des industries agroalimentaires. Transformer l'agriculture en un secteur attractif et technologique est le gage d'une sécurité alimentaire qui ne compromet pas les ressources des générations futures.

Métaux précieux
L'or rebondit de 2% à près de 5.200 dollars l'once

Les cours de l'or ont progressé de près de 2% mercredi, après avoir atteint la veille leur plus bas niveau en plus d'une semaine, dans un contexte de regain d'intérêt pour les actifs considérés comme refuges. L'or au comptant gagnait 2,2% à 5.198,58 dollars l'once en milieu de matinée, après un repli de plus de 4% mardi. Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en avril avançaient de 1,7% à 5.211,20 dollars l'once. Le dollar américain reculait de 0,2%, ce qui rend l'or, libellé en devise américaine, plus accessible aux investisseurs utilisant d'autres monnaies. Selon des analystes, une pause dans la hausse du dollar et des rendements des bons du Trésor américain a contribué à

alléger le coût d'opportunité de la détention du métal jaune. Sur le marché des autres métaux précieux, l'argent au comptant progressait de 5,3% à 86,39 dollars l'once, après avoir perdu plus de 8% lors de la séance précédente. Le platine au comptant gagnait 5,1% à 2.189,68 dollars l'once, tandis que le palladium avançait de 3,6% à 1.705,71 dollars l'once. Par ailleurs, les marchés asiatiques ont reculé, les investisseurs se délestent notamment de valeurs technologiques, dans un contexte d'inquiétudes liées à l'inflation et aux perspectives de taux d'intérêt. Les opérateurs anticipent que la Réserve fédérale américaine maintiendra ses taux lors de sa prochaine réunion prévue plus tard ce mois-ci.

Marchés publics

Introduction du dépôt électronique des offres

Un arrêté du ministère des Finances a été publié au Journal officiel n 17, introduisant la possibilité pour les opérateurs économiques de déposer leurs offres de marchés publics via le portail électronique dédié. Selon cet arrêté signé le 4 février dernier par le ministre des Finances, fixant le contenu du portail et les modalités de sa gestion, le dépôt électronique des offres par les opérateurs économiques figure parmi les fonctionnalités assurées par le portail électronique des marchés publics. Les fonctionnalités du portail comprennent également l'inscription des services contractants et des opérateurs économiques, la recherche multicritère, la réception d'alertes sur les nouveautés, ainsi que la gestion des échanges de documents entre les services contractants et les opérateurs économiques, le chargement, le téléchargement, l'horodatage et la signature électronique des documents conformément à la législation en vigueur. Le téléchargement des documents d'appel à concurrence se fait "gratuitement" sur le portail par les opérateurs économiques, est-il indiqué dans l'arrêté. Le portail assure en outre la publication des programmes prévisionnels des marchés publics à lancer, des marchés conclus au cours de l'exercice précédent, ainsi que des listes d'opérateurs exclus ou interdits de participation, tout en mettant à disposition les indices de prix, avis, textes législatifs et réglementaires et avis juridiques relatifs aux marchés publics.

Cours du pétrole

Le prix du baril du Brent dépasse les 104 dollars

Les cours du pétrole ont dépassé, lundi, ce les 100 dollars pour la première fois depuis 2022, portés par l'intensification de l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient et les perturbations des routes maritimes énergétiques. Vers 11h40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, s'envolait de 12,70% à 104,46 dollars, après s'être affiché à 119,50 dollars plus tôt dans la séance. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour li-

vraison en avril, bondissait de 11,66% à 101,50 dollars, après avoir touché 119,48 dollars. Le détroit d'Ormuz par lequel transite en temps normal un cinquième de la production mondiale de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL) reste impraticable. Le cours du gaz sur le marché spot européen a également bondi, le contrat à terme du TTF néerlandais s'affichait en hausse de plus de 16,42% à 62,150 euros le mégawattheure, après avoir ouvert sur un bond à environ 30%.

Opérations de contrôle économique

Plus de 10 000 infractions commerciales constatées en dix jours

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont dressé un bilan particulièrement dense des opérations de contrôle économique menées durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan. Cette période, marquée par une forte activité commerciale et une consommation accrue de produits alimentaires, constitue traditionnellement un moment crucial pour la surveillance des marchés et la lutte contre les pratiques frauduleuses. Selon les données rendues publiques par le ministère dirigé par Amel Abdelatif, pas moins de 77.847 interventions ont été réalisées sur l'ensemble du territoire national durant cette première décade du mois sacré. Ces opérations ont été menées par 3.004 équipes de contrôle mobilisées pour assurer la surveillance des activités commerciales et garantir la transparence des transactions sur les marchés. Dans le détail, 73.782 interventions ont été effectuées durant les horaires de travail habituels, tandis que 2.979 contrôles supplémentaires ont été réalisés durant la période nocturne, période caractérisée par une intense activité commerciale pendant le Ramadhan. Ces inspections ont permis de constater 10.330 contraventions liées à diverses infractions commerciales. À la suite de ces constatations, 10.101 procès-verbaux ont été établis en vue de poursuites judiciaires contre les contrevenants. Parallèlement, les équipes de contrôle ont procédé à la saisie d'importantes quantités de marchandises ne répondant pas aux normes réglementaires. Au total, 144,91 tonnes de produits ainsi que 56.653,74 litres de marchandises liquides ont été retirés des circuits de commer-



cialisation. Dans le cadre de la lutte contre les pratiques frauduleuses, les services du ministère ont également proposé 256 mesures de fermeture administrative visant des établissements ayant enfreint les règles commerciales ou sanitaires. Concernant la lutte contre la spéculation illégale, phénomène particulièrement redouté durant les périodes de forte consommation, le ministère a indiqué qu'aucune infraction n'a été enregistrée lors des interventions menées dans ce domaine, ce qui témoigne selon les autorités d'une amélioration notable de la situation par rapport aux années précédentes. Les opérations de contrôle ont également porté sur plusieurs produits de large consommation bénéficiant d'une réglementation spécifique ou d'un soutien de l'État. Il s'agit notamment du lait subventionné, du pain ordinaire, de la semoule, du café vert et torréfié, du riz ainsi que des légumineuses sèches telles que les pois chiches, les haricots blancs et les lentilles. Au total, 28.997 interventions ont été réalisées dans ce cadre précis, aboutissant à deux propositions de

fermeture administrative pour non-respect de la réglementation en vigueur. Les contrôles ont par ailleurs concerné le secteur de la boulangerie, particulièrement sollicité durant le mois sacré. Sur les 2.211 boulangeries surveillées, 97 % ont assuré une activité régulière et continue, contribuant à garantir l'approvisionnement des citoyens en pain ordinaire. Cependant, certaines infractions ont été relevées, notamment en matière d'affichage des prix, de respect des tarifs réglementés et de conditions d'hygiène. Ces manquements ont donné lieu à l'établissement de 99 procès-verbaux. Pour l'économiste Brahim Guendouzi, professeur à l'université de Tizi Ouzou, ces opérations de contrôle sont essentielles pour assurer la stabilité des marchés et protéger les consommateurs. Selon lui, l'objectif est non seulement de garantir la disponibilité des produits et la stabilité des prix, mais aussi de dissuader les fraudeurs dont les pratiques peuvent nuire à la santé publique et perturber le fonctionnement normal des circuits de distribution.

Lutte antiacridienne

Activation des dispositifs de surveillance à Béchar et Béni Abbès

Des dispositifs préventifs de surveillance et de lutte antiacridienne dans les wilayas de Bechar et Beni Abbes. Ces dispositifs s'inscrivent dans le cadre d'une approche anticipative mise en œuvre par les hautes autorités du pays, indique lundi les services de ces deux wilayas. L'activation récente de ces dispositifs, qui découle directement de la dernière réunion interministérielle présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, visent à évaluer le plan d'action préventif destiné à contenir la prolifération des criquets pèlerins dans les zones du sud du pays. Cette activation s'est traduite par le déploiement d'importants moyens logistiques et humains mobilisés par les directions locales des services agricoles (DSA), ainsi que par l'Institut national de protection des végétaux (INPV), avec l'apport et la contribution d'autres secteurs d'activité. Ces dispositifs visent à assurer une surveillance permanente et rapprochée de l'évolution des essaims dans diverses zones des deux wilayas concernées, particulièrement dans un contexte climatique favorable à leur reproduction. Lors de leurs inspections de ces dispositifs sur le terrain, les chefs des exécutifs locaux des deux wilayas ont donné plusieurs consignes aux responsables concernés, ajoutent les services de wilayas. Ces instructions ont pour objectif, notamment, à renforcer la vigilance et la coordination entre les différents secteurs concernés, afin de garantir des interventions rapides et efficaces, dans le but de limiter la propagation du criquet pèlerin et de protéger les cultures agricoles dans ces régions du Sud-ouest, selon les mêmes sources.

Lutte contre le gaspillage durant le Ramadhan

Vers une indispensable rupture de méthode

Malgré la disponibilité des produits et la multiplication des appels à la raison, le gaspillage alimentaire explose une nouvelle fois en ce mois sacré. Face à l'échec relatif des campagnes traditionnelles, les acteurs de terrain plaident pour un changement radical de paradigme. Alors que le Ramadhan prône la modération, la consommation irrationnelle prend le dessus. Si les ministères du Commerce et de l'Agriculture rassurent sur l'approvisionnement, la gestion des surplus domestiques devient un casse-tête environnemental et économique. Les chiffres de l'établissement Netcom sont alarmants. Depuis le début du mois, le volume des déchets ménagers à Alger a bondi de 18 %, grimant à 1 300 tonnes quotidiennes contre 1 100 en temps normal. « La cause majeure reste le gaspillage alimentaire », déplore Nassima Yakoubi, responsable de la communication chez Netcom. Pour éviter l'asphyxie de la capitale, un dispositif de crise a été déployé: 4.500 agents et 390 camions sont mobilisés en permanence (24h/24) pour assurer la collecte et l'assainissement des communes d'Alger. L'indignation gagne aussi les associations. À Blida, l'APOCE, en collaboration avec Mitidja Propreté, a mené des sorties nocturnes pour confronter les citoyens à la réalité de leurs poubelles. Le verdict des responsables est sans appel: «Le constat est catastrophique». Je ter de la nourriture alors que le mois devrait être celui de la solidarité révèle une «amère réalité» comportementale. Même écho à Biskra, où Roudaina Ouaman (APOCE) rappelle l'incohérence religieuse du phénomène: «Le gaspillage est contraire à notre foi. La conscience doit s'éveiller dès l'acte d'achat.» Elle préconise des solutions simples comme le recyclage des restes dans de nouvelles recettes.

La mourchida durant le Ramadhan

Un phare pour l'orientation et le conseil religieux

La conscientisation et la sensibilisation à une bonne pratique religieuse sont primordiales durant le mois sacré de Ramadhan, d'où l'importance du rôle social et humain dévolu à la mourchida, en tant que phare pour l'orientation et le conseil religieux. Lors de ce mois sacré qui revêt une dimension spirituelle particulière, où l'affluence sur les mosquées augmente et l'intérêt pour l'acquisition des connaissances religieuses s'accroît, le rôle des mourchidate se renforce davantage pour corriger les concepts et comportements incorrects et contribuer à l'ancrage de la référence religieuse et à la diffusion des valeurs de modération et de juste milieu, à travers les cours de prêches et d'orientation, devenant ainsi un acteur essentiel dans l'action éducative et de sensibilisation. Dans cette optique, les mourchidate veillent à simplifier le discours religieux et à répondre aux différentes interrogations liées au jeûne et à l'accomplissement des rites religieux, outre l'orientation de dif-

férentes catégories de la société, en particulier les femmes, vers la meilleure manière de mettre à profit ce mois sacré. Leur activité s'étend également à la participation à diverses initiatives de solidarité, conférant à leur mission plusieurs dimensions dont l'objectif est de bâtir une société fondée sur les principes de solidarité, de cohésion et de tolérance. A cet égard, la mourchida exerçant au niveau des mosquées "Aïcha Oum El-Mouminine" et "Salman El-Farisi" à Bab Ezzouar (Alger), Naïma Harfouche, a indiqué que d'intenses efforts sont déployés sur le terrain durant le mois de la miséricorde, marqué par une augmentation notable du nombre de femmes qui se rendent aux mosquées pour assister aux cours de prêches et d'orientation ou bien pour poser des questions d'ordre religieux. Elle a souligné, à ce propos, le rôle pivot des mourchidate, en répondant aux interrogations des femmes, dans la consolidation de la conscience religieuse et la rectification des pratiques cultuelles, à

travers l'explication des préceptes du jeûne, de la pureté et des prières nocturnes. Elle a précisé, en outre, que la mourchida contribue à l'orientation de la femme, étant le pilier de la famille, en l'exhortant à optimiser son temps et à instaurer un équilibre entre ses obligations familiales et ses actes d'adoration, tout en conférant une dimension spirituelle à ses tâches quotidiennes. La mourchida œuvre également, a-t-elle dit, à sensibiliser la femme à l'importance de lutter contre le phénomène de gaspillage et les prodigalités, tout au long de l'année, et plus particulièrement durant le mois sacré. De son côté, la mourchida et inspectrice de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique, Fatima Zohra Chafai, a indiqué que la mourchida constitue un élément actif dans l'accompagnement de la femme dans différentes questions sociales et éducatives, en lui prodiguant des conseils et des orientations afin de consolider la place de la famille et de renforcer ses liens.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'habitat De L'urbanisme, De La Ville Et De L'aménagement Du Territoire

Direction des Equipements Publics

De la wilaya de Tiaret

NUMERO FISCAL : 000214015001770

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°: 09/ 2026

La Direction des Equipement Publics de la Wilaya de Tiaret, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence des capacités Minimales relatif à :

Intitulé d'opération : Etude, suivi et Réalisation D'un Lycée Type 1000, Au Niveau Du Site des 1410LPL+600LLV Pos N°02, Commune De Ksar Chellala, Wilaya de TAIRET, (Cites D'habitat Intégrées 2026)

Projet : Réalisation D'un Lycée Type 1000, Au Niveau Du Site des 1410LPL+600LLV Pos N°02, Commune De Ksar Chellala, Wilaya de TAIRET, (Cites D'habitat Intégrées 2026) « LOT UNIQUE »

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux entreprises satisfaisant aux conditions: cités ci-dessous

Capacité professionnelle:

- Ayant une attestation de qualification catégorie Six (06) ou plus en bâtiment activité principale justifier par une attestation de qualification et classification professionnel en cour de validité .

Capacité financière :

- Ayant réalisé au minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années : supérieur ou égale à : 150.000.000,00 DA. Justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts et C20.

Référence professionnelle

- Ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature catégorie (C) équipement public ou 2 projet catégorie (B) équipement public Justifié par des attestations de bonne exécution signée par le service contractant public.

REMARQUE : * Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent effectuer le retrait du cahier des charges auprès de la Direction des Equipement Publics (Cité Hamdi Med N°14 Tiaret (ancien siège de CNR).

Les offres se constituent d'un dossier de candidature, une offre technique et d'une offre financière distinctes, accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires suivantes :

A- Le dossier de candidature Comprendra :

- la déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- la déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, cités à l'article 02 du présent cahier des charges, à savoir :
 - Les offres présentées par une entreprise seule doivent répondre aux conditions suivantes :
 - Capacité professionnelle :** Être qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie 06 (Six) ou plus en bâtiment activité principale justifier par une attestation de qualification et classification professionnel en cour de validité
 - Capacité financière :** Ayant réalisé au minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années : supérieur ou égale à : 150.000.000,00 DA. Justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts et C20.
 - Capacité technique :**
- Référence professionnelles :** Ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature catégorie (C) équipement public ou 2 projet catégorie (B) équipement public Justifié par des attestations de bonne exécution signée par le service contractant public.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales pour l'année considérée
- Une copies d'un extrait de rôle de moins de trois (03 mois) apuré ou calendrier.
- Une copies de l'attestation de mise à jour (CNAS -CASNOS-et -CACOBATH).

- Casier judiciaire N°03 de (moins de 03 mois).
- Copie de numéro identification fiscal (NIF)
 - Copie de registre de commerce électronique

B- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire sous peine de rejet) répondant aux points suivants :
- Le délai d'exécution, doit être justifié par un planning des travaux (3*8)
- Les moyens humains affectés au chantier (L'encadrement Technique justifié par Les Diplômes ou attestations de réussite et attestations d'affiliation à la CNAS Valide et pour les ouvriers justifier par attestation CNAS ou attestations d'affiliation valide)
- Les Moyens matériels affectés au projet (Copie des cartes grises + contrôle technique + assurances valides pour les moyens roulants et P.V de de huissier ou expert établi pendant la durée de préparation des offres pour les moyens non roulants).
- le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C/ L'offre Financier Contient :

- la lettre de soumission remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire

Les offres accompagnées des documents ci -haut doivent être déposées à l'adresse suivante :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

A Monsieur Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya Tiaret

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/2026
Projet: Réalisation D'un Lycée Type 1000, Au Niveau Du Site des 1410LPL+600LLV Pos N°02, Commune De Ksar Chellala, Wilaya de TAIRET, (Cites D'habitat Intégrées 2026)
« LOT UNIQUE »

La première enveloppe doit comporter le terme « à N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », avec le nom du projet et l'anonymat de l'expéditeur et contenir trois (03) autres enveloppes :

- La première comportera le nom du projet et le terme: « Soumission – dossier de candidature»
- La deuxième comportera le nom du projet et le terme : « Soumission – Offre Technique »
- La troisième comportera le nom du projet et le terme : « Soumission – Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à Dix «10» Jours à compter de la date de la première parution aux quotidiens nationaux ou le BOMOP ou à la presse électronique

La date et l'heure limitée de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la duré de préparation des offres au plus tard à 11h00, si ce jour coïncide avec un jour férie ou de repos légal, la date sera reportée au jour ouvrable à la même heure.

Toute offre déposée en retard du délai de dépôt des offres fixé initialement ne sera pas réceptionnée.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le même jour de la clôture de dépôt des offres à 11*00 au siège de la Direction Des Equipements Publics.

La durée de validité des offres est fixée à la durée de préparation des offres augmentées de trois « 03 » mois.

Les soumissionnaires ou leurs représentants sont cordialement invités à la séance d'ouverture.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004339 10.03.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE.

WILAYA D'ORAN.

SERVICE ASSAINISSEMENT

2^{ème} MISE EN DEMEURE

Projet : 2^{ème} Mise en demeure de terminer les travaux.

Conformément au contrat N°10/2017 approuvé par la commission des marchés le 05/12/2016 sous le N°349/2016 et visé par le contrôleur financier le 26/11/2017 sous le N°2467/2017.

Vu la 1^{er} Mise en demeure publie dans les quotidiens nationaux : Echaab le 17-02-2026 et La Jeunesse d'Algérie le 17-02-2026.

Relatif à la Réalisation d'un réseau d'assainissement avec station de traitement Mono Bloc à Cap Blanc Daïra de Boutlelis.

Lot N°02 : Réalisation de la station de traitement Mono Bloc.

La livraison de ces travaux devait avoir lieu au plus tard le 20/12/2025 à compter du 20/09/2025 date des reprise des travaux. A ce jour, les délais sont largement dépassés et l'obligation contractuelle n'a pas été respectée.

Par conséquent, je vous mets en demeure par la présente lettre pour l'achèvement des travaux prévus et l'exécution complète de vos engagements dans un délai les trois (03) jours à compter de l'apparution de la 2^{ème} mise demeure.

Faute d'action de votre part, nous serons dans l'obligation d'appliquer les mesures prévues par la réglementation en à l'encontre de votre entreprise.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004341 10.03.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE

ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE NAAMA

NIF : N°41502400045103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2026

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public et l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Naama informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2026 paru dans les quotidiens nationaux (الناس) en date du 07/02/2026 et (Le Carrefour d'Algérie) en date du 08/02/2026, dans le cadre : Etude , Suivi Et Réalisation Des Travaux de VRD Primaires et Secondaires à Travers la Wilaya de Naama - Programme 2026-

Après analyse et évaluation des offres, l'attribution provisoire des marchés est comme suit :

PROJET	Entreprise	Délais	Montant / DA	Observation
Lot 01: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP +Mur de Soutènement +Voirie Et Aménagement Extérieur Des 120+130+600 LPL à Mecheria	EURL TAMMA ENTREPRISES Gérant Tamma Hacen NIF : 001 439 054 375 470	Quatre (04) Mois	62 642 300,00	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)
Lot 02: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP +Voirie et Aménagement Extérieur Des 120+130+500 LPL à Ain Sefra	GUERINIK HADJ ABDERRAHMANE NIF : 178 450 300 735 156	Quatre (04) Mois	47 868 712,50	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)
Lot 03: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP +Voirie et Aménagement Extérieur Des 60+30 LPL à El Bloth	SARL AL BAHAZE Gérant Bahaze Hamid NIF : 002 345 082 253 782	Trois (03) Mois	21 697 540,00	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)
Lot 04: Voirie et Aménagement Extérieur Des 30+20 LPL à Tiout	Infructueux			
Lot 05: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP Des 60 LPL à Asla	BENGRA MOHAMMED NIF : 177 450 700 136 112	Deux (02) Mois	5 424 930,00	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)
Lot 06: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP Des 40+20 LPL à Djenien Bourzeg	DJERMANI CHIKH NIF : 177 320 700 243 138	Deux (02) Mois	5 035 255,00	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)

Les soumissionnaires contestataires peuvent se rapprocher des services de la DUAC de la wilaya de Naama dans un délai de 03 jours qui suivent la première apparition de cet avis pour prendre connaissance du résultat détaillé de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , et adresser leurs recours s'il ya lieu à la commission des marchés publics de wilaya dans un délai de 10 jours à partir de la premières apparition du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément à l'article 82 du décret du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service Public et l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

L'entreprise retenue est sensé de présenter les copies des marchés en huit (08) exemplaires au niveau de la DUAC NAAMA après expiration du délai de recours.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004237 10.03.2026

Ramadhan

Entre spiritualité, solidarité... et dérives du quotidien

Par Youcef Chaïbi

Chaque année, l'arrivée du mois sacré de Ramadan transforme profondément le rythme de la société Oranaise. Les rues changent d'atmosphère, les familles se réunissent autour de la table du f'tour et les mosquées se remplissent de fidèles venus accomplir les prières nocturnes. Ce mois, placé sous le signe de la piété, du partage et de la solidarité, demeure l'un des moments les plus marquants de la vie sociale et spirituelle. Durant cette période, de nombreux gestes de générosité voient le jour. Les élans de solidarité se multiplient : distribution de repas aux plus démunis, actions caritatives, entraide entre voisins et soutien aux familles dans le besoin, des opérations de circoncision organisées un peu partout. Le Ramadhan rappelle ainsi les

valeurs fondamentales de l'islam : la patience, la compassion et l'attention portée à autrui. Cependant, ce mois censé être celui de la retenue et de la modération révèle aussi certaines contradictions dans le comportement de la société. Les marchés connaissent souvent une flambée des prix des produits de première nécessité, alors même que les citoyens cherchent à préparer le repas du f'tour. Certains commerçants profitent malheureusement de cette forte demande pour augmenter les tarifs ou réduire discrètement le poids des marchandises, une pratique qui suscite l'indignation des consommateurs. Dans plusieurs villes, dont Oran, les marchés et les rues deviennent également le théâtre d'une grande effervescence à l'approche du coucher du soleil. Les étals se remplissent de produits traditionnels et de pâtisseries, mais la frénésie

d'achat entraîne parfois un gaspillage important, notamment du pain et des aliments préparés en grande quantité et qui finissent souvent dans les poubelles. Le Ramadhan devrait pourtant être l'occasion de renouer avec les valeurs de simplicité et de modération. Le jeûne n'est pas seulement une abstinence de nourriture et de boisson, mais aussi un exercice spirituel qui invite à la discipline, à l'honnêteté et au respect des autres. Au-delà des excès et des dérives constatés ici et là, ce mois demeure un moment unique où la société se retrouve autour d'une même spiritualité et d'une même tradition. Il appartient donc à chacun — citoyens, commerçants et responsables — de préserver l'esprit véritable du Ramadhan, afin que ce temps de foi et de partage ne soit pas dénaturé par des comportements contraires à ses valeurs.

Marché de fruits et légumes

A quand la fin du chaos commercial à El Hamri?

Par Youcef Chaïbi

Au quartier d'El Hamri, une situation qui perdure depuis des années continue de ternir l'image de la ville. Le marché couvert, pourtant conçu pour accueillir les commerçants dans un cadre organisé et décent, est aujourd'hui laissé à l'abandon. Pendant ce temps, les vendeurs ont investi la chaussée, installant leurs tables et étalages à même la rue, dans un désordre total. Chaque jour, la circulation devient difficile et les trottoirs disparaissent sous les marchandises. Les passants, contraints de se faufiler entre les étals improvisés, assistent à un spectacle de désorganisation qui contraste avec ce que devrait être un véritable marché urbain. Le paradoxe est frappant : une structure commerciale existe, mais elle n'est pas exploitée, alors que la rue est devenue un vaste souk à ciel ouvert. Derrière leurs tables improvisées, certains commerçants ont même érigé des baraques de fortune où s'entassent ordures et saletés, un environnement insalubre favorisant la prolifération des rats et des moustiques, au grand désarroi des riverains. Plus inquiétant encore, ces étalages anarchiques se dressent juste devant une école primaire. Les élèves, à l'en-



trée comme à la sortie des classes, se retrouvent au milieu de la foule, des véhicules et des marchandises exposées. Une image peu reluisante pour un espace censé être dédié à l'éducation et à la sécurité des enfants. Les Oranais s'interrogent : pour quoi laisser cette situation s'éterniser alors qu'une solution existe déjà ? Le marché couvert doit retrouver sa vocation première. Il appartient aux autorités locales d'intervenir fermement

pour organiser ce commerce et obliger les vendeurs à intégrer les espaces qui leur sont destinés. Car au-delà du désordre, c'est aussi l'image d'Oran qui est en jeu. Une grande ville ne peut se permettre de laisser perdurer de telles scènes d'anarchie commerciale. L'État et les responsables locaux doivent agir pour mettre fin à cette image hideuse et rendre au quartier d'El Hamri un minimum d'ordre et de dignité.

4ème édition de la manifestation «Vivre Ensemble»

Quand l'art efface les différences

Le Musée d'Art Moderne et Contemporain d'Oran (MAMO) s'est transformé, le temps d'une soirée, en un véritable sanctuaire de la fraternité. À l'occasion de la 4^e édition de la manifestation «Vivre Ensemble», le spectacle chorégraphique «Scènes de Vie» a offert une leçon de courage et de beauté, portée par des artistes dont le talent a transcendé le handicap. Sous les projecteurs du MAMO, les barrières sociales se sont envolées. Ce week-end, l'événement co-organisé par l'école d'art Profil et plusieurs associations locales n'était pas seulement une représentation artistique, mais un acte

militant pour l'inclusion. Sur scène, une troupe singulière composée de jeunes porteurs de trisomie 21 et d'autisme a captivé une audience venue nombreuse, mêlant officiels, familles et amateurs d'art. Le spectacle, intitulé «Scènes de Vie», a exploré le quotidien à travers le prisme de l'expression corporelle. Sans artifice, les jeunes interprètes ont investi l'espace avec une justesse émotionnelle rare. Chaque geste, chaque mouvement chorégraphié racontait une histoire de résilience, prouvant que la créativité ne souffre d'aucune limite cognitive ou physique. «L'art commence là où les mots s'ar-

rêtent», confiait un spectateur ému, illustrant parfaitement l'atmosphère de la soirée. Au-delà de la performance, l'objectif de cette 4^e édition de «Vivre Ensemble» est clair : sensibiliser le grand public aux capacités souvent méconnues des personnes en situation de handicap. En choisissant le cadre prestigieux du MAMO, les organisateurs ont voulu sortir ces talents de l'ombre des centres spécialisés pour les placer au cœur de la cité. Cette initiative rappelle que l'inclusion n'est pas qu'un concept administratif, mais une réalité qui se construit par le regard que l'on porte sur l'autre.

EHU d'Oran

Nouvelle approche thérapeutique pour la BPCO

Le service des maladies thoraciques et respiratoires de l'Etablissement hospitalier universitaire «1er Novembre 1954» d'Oran vient de lancer, en collaboration scientifique et pratique avec le service de rééducation et de réadaptation fonctionnelle du même établissement, un parcours thérapeutique intégré destiné aux patients atteints de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et d'insuffisance respiratoire, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de l'établissement. Cette coordination médicale vise à offrir une prise en charge globale et multidisciplinaire à cette catégorie de patients, à travers l'intégration de programmes de réhabilitation respiratoire dans le plan de traitement, ainsi que des programmes de réentraînement à l'effort et de renforcement musculaire, contribuant à l'amélioration des capacités fonctionnelles et au renforcement de l'autonomie quotidienne des patients, a-t-on précisé de même source. Les responsables du projet ont affirmé que l'approche adoptée repose sur un travail conjoint entre pneumologues et spécialistes en rééducation motrice et fonctionnelle, avec un suivi rigoureux et continu de l'état de chaque patient, conformément à des protocoles thérapeutiques actualisés et alignés sur les standards scientifiques en vigueur. Ce parcours thérapeutique intégré devrait permettre de réduire les complications de la maladie, de diminuer les hospitalisations et de favoriser la récupération progressive et sécurisée des capacités respiratoires et physiques des patients. La même source a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des soins spécialisés et du développement des parcours de soins intégrés adoptés par l'établissement, ces dernières années, notamment à travers la mise en place de filières spécialisées pour améliorer la prise en charge de plusieurs pathologies, telles que les patients hémodialysés et les diabétiques.

Musée national Ahmed Zabana Une célébration inédite du 08 mars

Le programme de célébration du 08 mars, journée internationale de la femme a été marqué dans la soirée d'avant hier par une célébration inédite, au Musée national Ahmed Zabana. Il s'agit d'une rencontre féminine pour en mettre en valeur la robe oranaise «Blouza el Wahrania» patrimoine immatériel algérien. Sur cet événement premier du genre, M.Sakal Hichem directeur du musée, nous a déclaré que l'objectif de cette soirée, c'est avant tout la fête de la femme, et par la même occasion fêter aussi le savoir faire de la région ouest, concernant la «Blouza» et ses accessoires qui l'accompagne. Les présents dans la salle ont assisté à des interventions sur l'histoire et le parcours des différentes robes oranaise «Blouza Wahrania», «Blouza d'El Hamam», Blouza du mariage», «la Bloulza d'El Oukar» et la «Chedda El Wahrania». Pour M.Sakal, ce qui important est que ce savoir faire est toujours vivant, grâce à des artisanes et couturières, toujours en activité. C'est une question de sauvegarde, de conservation et rendre visible notre patrimoine immatériel, dira M.Sakal. A signaler que cette soirée du 08 mars, a été organisée par le musée national Ahmed Zabana en coordination l'association touristique «Oussoul», madame Lekbed Fatiha qui a été le pivot de cette célébration, Madame Habiba une couturière et la participation du club scientifique du département d'architecture à L'USTO.

A.Kader

Tiaret
**Le S.G. de la wilaya inspecte
le projet de la ligne ferroviaire**

Dans le cadre du suivi des projets stratégiques et de la promotion du développement de la wilaya, le Secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, chargé des affaires de la wilaya, accompagné du Président de l'Assemblée populaire de la wilaya, M. Oukel Belkhira, a effectué, jeudi dernier, une visite de terrain afin d'inspecter le projet de la ligne ferroviaire. Cette visite s'est déroulée en présence des autorités locales, du Directeur des Travaux publics, du chef de projet et des représentants des entreprises de construction et responsables des travaux. La visite a porté sur plusieurs chantiers répartis dans les communes de Tiaret, Dahmouni et Mahdia. Les gares en construction à Tiaret, Dahmouni et Mahdia ont été inspectées, ainsi que l'avancement des travaux sur les ponts, les voies express adjacentes au pont Ben Zaamia et les ouvrages d'art le long de la route d'Ain Guesma, où les travaux sont en cours. Lors de cette visite, l'avancement des travaux sur les différents sites a été évalué et des échéances ont été fixées pour l'achèvement des différentes phases de ce projet stratégique, considéré comme l'un des projets majeurs de soutien aux infrastructures et de renforcement du réseau de transport de la wilaya. Le Secrétaire général de la wilaya a également souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de mener à bien les opérations restantes, tout en fournissant aux ateliers les ressources humaines et matérielles nécessaires et en mettant en place un système de rotation (3 x 8) afin de garantir la livraison du projet dans les délais impartis.

L. Bouhala

**Sûreté de wilaya de Chlef
La 5ème sûreté urbaine élucide
des vols à l'intérieur de véhicules
et interpelle un suspect**

Les éléments de la 5^e sûreté urbaine relevant de la Sûreté de wilaya de Chlef ont réussi à élucider plusieurs affaires de vols commis à l'intérieur de véhicules, aboutissant à l'arrestation d'un individu âgé de 36 ans, soupçonné d'être à l'origine de ces actes criminels. Selon les informations fournies par les services de police, l'enquête a été déclenchée à la suite de plusieurs plaintes déposées par des citoyens ayant signalé des vols d'argent et d'objets depuis leurs véhicules stationnés dans différents quartiers de la ville. Face à la répétition de ces faits, la brigade de lutte contre la criminalité urbaine a ouvert une investigation approfondie afin d'identifier l'auteur présumé et de mettre un terme à ses agissements. Les investigations menées par les enquêteurs ont permis de déterminer l'identité du suspect, qui utilisait des clés fabriquées pour ouvrir les portières des véhicules et neutraliser leurs systèmes de verrouillage. Il profitait souvent de l'inattention des propriétaires, notamment à proximité des mosquées, pour commettre ses vols en toute discrétion. Afin d'éviter d'éveiller les soupçons, le mis en cause avait recours à une méthode particulière consistant à louer des véhicules de luxe pour ses déplacements, tentant ainsi de dissimuler ses activités criminelles et de se fondre dans l'environnement urbain. L'opération policière a finalement permis l'interpellation du suspect ainsi que la saisie de sept clés fabriquées, d'une arme blanche (un poignard et un tournevis), d'une somme d'argent provenant des revenus criminels et d'un véhicule touristique. L'enquête a également révélé son implication dans sept affaires de vol, dont le préjudice financier global est estimé à plus de 340 millions de centimes. À l'issue des procédures judiciaires, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chlef.

N. Aymen

Résidences universitaires à Relizane pendant le Ramadan

**Renforcer la qualité des services et offrir
un environnement confortable aux étudiantes**

Par N. Ouadah

Dans le cadre des efforts continus visant à garantir la qualité des services au sein des résidences universitaires et à répondre aux besoins des étudiantes durant le mois sacré de Ramadan 1447H / 2026, Mme Salmi Soumiya, chargée du service de contrôle et de coordination à la Direction des services universitaires de la wilaya de Relizane, a effectué, le mardi 3 mars 2026, une visite de suivi couvrant toutes les résidences universitaires dépendant de la direction, en présence des directeurs des résidences. La visite a concerné les résidences de l'université Mahdi Mohamed, universitaire Chebani Mohamed, universitaire Lakhdar Ammar et l'universitaire Chemirik El-Hadj Maamar. Au cours de cette tournée, l'équipe a suivi le processus de distribution des repas de l'iftar destinés aux étudiantes, en mettant l'accent sur la qualité des composants alimentaires et leur adéquation aux besoins des résiden-

tes pendant ce mois sacré. Il a également été vérifié que les normes de distribution étaient respectées, garantissant des quantités suffisantes pour toutes les étudiantes et offrant des repas équilibrés et sains, tout en prenant en compte la dimension spirituelle et sociale du Ramadan. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de suivi sur le terrain visant à améliorer les conditions de vie au sein des résidences universitaires, reflétant l'attention de l'administration à fournir un environnement pédagogique et résidentiel approprié. Mme Salmi Soumiya a souligné que l'objectif principal était d'assurer le confort des étudiantes pendant le mois sacré, et de faciliter leur quotidien au sein des résidences, avec un soutien logistique et des services alimentaires de qualité optimale. Le mois de Ramadan constitue une période particulière, reflétant les valeurs sociales et spirituelles de la société, où l'attention portée aux aspects humains et aux services communautaires s'intensifie, surtout

dans les lieux accueillant des jeunes comme les résidences universitaires. Ces visites permettent également à l'administration d'interagir directement avec les étudiantes, d'écouter leurs observations et suggestions pour améliorer les services, mettant en évidence le rôle des institutions éducatives et administratives dans la promotion d'une culture de l'attention envers les étudiants et la création d'un environnement propice à leurs études et à leur quotidien. Dans ce contexte, des sources de la Direction des services universitaires ont affirmé que de telles initiatives pendant le Ramadan contribuent à renforcer l'esprit de solidarité et la cohésion au sein de la communauté universitaire, tout en encourageant la poursuite des efforts pour améliorer la qualité des services et répondre aux besoins des résidentes, créant ainsi un environnement favorable à la réussite académique et au bien-être des étudiantes tout au long du mois sacré.

Le 8 mars à Sidi Bel Abbès

Une Célébration de la résilience et du mérite

Par Mohamed Nouar

Le 8 mars ne se réduit pas à une simple date du calendrier grégorien ; il s'agit d'un carrefour de mémoire et d'ambition. À Sidi Bel Abbès, cette journée internationale des droits de la femme a revêtu une dimension solennelle sous l'égide de Monsieur le Wali. Dans l'écrit chargé d'histoire du cinéma Amarna, une cérémonie d'exception, orchestrée en synergie avec l'Union Nationale des Femmes Algériennes (UNFA), est venue consacrer l'apport intellectuel et opérationnel des femmes cadres et des professionnelles des médias de la Mekerra. Au-delà de l'hommage protocolaire, cet événement a mis en exergue une réalité sociologique indéniable, l'ascension fulgurante et qualitative de la femme algérienne au sein des structures névralgiques de l'État. Qu'il s'agisse de la haute administration, de la magistrature, de l'éducation ou des corps constitués, les interventions des responsables locaux ont convergé vers un constat unanime à savoir la compétence n'a pas de genre, mais elle a désormais un visage résolument féminin dans la gestion des affaires publiques et le développement local. Cette reconnaissance ne s'inscrit pas dans une démarche de simple concession symbolique, mais bien dans la validation d'un mérite acquis par la rigueur et le dévouement. Les femmes honorées dimanche dernier représentent cette avant-garde qui concilie avec brio l'exigence technique et l'éthique de responsabilité. Une attention particulière a été portée aux femmes journalistes, ces vigies du quotidien qui façonnent l'opinion et documentent l'évolution de la société. En honorant ces professionnelles de l'information,

la wilaya de Sidi Bel Abbès salue la persévérance de celles qui, par leur plume ou leur micro, assurent la vitalité du débat démocratique local. La remise des attestations d'honneur et des présents symboliques a marqué la gratitude de la collectivité envers ces actrices essentielles de la médiation sociale. Le point d'orgue intellectuel de la rencontre fut sans conteste l'intervention de la poétesse Racha Derrich. Par la puissance du verbe, elle a su transcender le cadre institutionnel pour toucher à l'essence même de l'algérianité. Son poème, ode à la femme libre et digne, a rappelé que si la femme est un pilier de l'économie et de l'administration, elle demeure l'âme culturelle et la gardienne des valeurs de courage qui ont forgé l'histoire de la nation. La profondeur de ses vers a suscité une émotion vive, rappelant à l'assistance que le progrès d'une société se mesure à l'au-



ne de la liberté et de l'épanouissement de ses citoyennes. Cette cérémonie restera comme un moment de réflexion sur la nécessité de poursuivre l'intégration de la femme dans toutes les sphères de décision, non comme une option, mais comme un impératif de modernité.

**Journée internationale de la femme à Saïda
Joie et allégresse**

A l'occasion de la journée mondiale de la femme, le temps a jugé utile de reparler encore une fois de ce sexe faible qui recèle en son sein des femmes héroïnes dont les actes glorieux ont et inscrits dans l'histoire. Elles sont ces femmes policières, gendarmes, douanières, cadres dans les institutions républicaines et même ces femmes au foyer. Elles sont partout. Hier, elles étaient au combat aux côtés des hommes. Aujourd'hui elles participent pleinement au développement de leur région. Cette célébration a eu lieu un peu partout dans la wilaya de Saïda à travers des cérémonies organisées ici et là. La sûreté de wilaya n'a pas dérogé à la tradition à travers une sympathique réception en l'honneur de son personnel féminin. Une collation qui a permis de rassembler toutes les femmes policières dans une ambiance conviviale. Alors que du côté de la maison de la culture "Mustapha Khalef " L'UNFA a rassemblé toutes ses troupes féminines pour une soirée musicale où des cadeaux symboliques ont été offerts à un groupe de femmes. Cette grande messe féminine a été célébrée avec joie et allégresse et ce en présence des autorités locales.

OULD OGBAN

Béjaia

08 milliards DA pour le renforcement et modernisation du réseau routier

Le secteur des travaux publics de la wilaya de Bejaia a bénéficié d'une enveloppe de 8 milliards de DA au titre du programme de l'année 2026, destiné à la modernisation et au renforcement des infrastructures routières, ainsi qu'au financement d'études dans le domaine maritime, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale des travaux publics (DTP). Cette enveloppe de 8 milliards DA est destinée au financement de 13 opérations portant sur des travaux de modernisation et de renforcement du réseau routier à travers la wilaya, ainsi que sur la réalisation d'études dans le domaine maritime, a indiqué à l'APS, le directeur des travaux publics, Tahar Ouddane. Ces travaux concernent la modernisation, le renforcement et l'entretien du réseau routier et des ouvrages d'art à travers la wilaya, a ajouté M. Ouddane, précisant que le programme prévoit également la construction de quatre (4) nouveaux ouvrages d'art. D'autres opérations sont prévues dans le cadre de ce programme, comme le renforcement de la piste de l'aéroport « Abbane Ramdane », des travaux de protection du flanc de la montagne à Kher-



rata et l'achèvement de la mise à niveau du tunnel dans cette même ville, a-t-il souligné. Le même responsable a fait savoir également que le secteur des travaux publics avait bénéficié aussi du lancement d'études de recherche et de prospection en vue de la réalisation d'un port de pêche à l'est de la wilaya, ainsi que d'études relatives à la protection du rivage et au dragage des ports de pêche de Bejaia et de Tala Ifef. Un montant de plus de 1 milliards DA a été consacré, dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, à la réhabilitation de dizaines de kilomètres de

chemins communaux (CC) et les chemins de wilaya (CW), a-t-il ajouté. Plusieurs opérations sont en cours, notamment le renforcement de la route nationale RN 9 sur 16 km dans les communes de Boukhelifa et Tichy, ainsi que le renforcement de la RN 12 et la modernisation de la RN 24, qui sont sur le point d'être achevées, a précisé M. Ouddane. Par ailleurs, il a indiqué que le tronçon de cinq (5) kilomètres de la pénétrante de Bejaia-autoroute est-ouest, qui permettra la jonction avec la RN 12 au niveau de la commune d'Oued Ghir, sera livré dans les prochains jours.

Secteur de l'éducation à Batna

Près de 7 milliards DA pour la réalisation de nouvelles structures

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Batna a bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'une enveloppe financière de 6,86 milliards DA, dégagée des divers programmes de développement, pour la réalisation de nouvelles structures, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué des services de la wilaya. Cette enveloppe est constituée de 5,61 milliards DA du programme sectoriel centralisé, 1 milliard DA du budget de wilaya et de 250 millions DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon la même source. Cette enveloppe financière est destinée à la réalisation de 42 établissements scolaires des trois paliers, 237 classes d'extension, 65 cantines scolaires et 12 stades et salles de sports dans les établissements de plusieurs communes, selon le communiqué. Ce programme s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre des efforts d'amélioration des conditions de scolarité et d'atténuation du phénomène de la surcharge des classes, notamment dans les régions éloignées. Le communiqué a affirmé que nombre de projets retenus pour le secteur en 2026 ont été lancés et les procédures sont en cours pour engager tous les autres projets dans les plus proches délais.

Commune de Henancha (Souk Ahras)

Réouverture de la station d'épuration des eaux usées en mai prochain

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Henancha (15 km au nord de Souk Ahras), en cours de réhabilitation et d'extension, sera remise en service « en mai prochain », a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des ressources en eau. Le chef du service de l'assainissement de la même direction, Mohamed Gabsi, a précisé à l'APS que ce projet, fruit d'un investissement public de 410 millions de dinars, consenti dans le cadre des PSD (programmes sectoriels décentralisés), « vise principalement à protéger les eaux du barrage d'Ain Dalia contre la pollution et à prévenir les maladies hydriques ». Ajoutant que le taux d'avancement des travaux avait dépassé les 70 %, M. Gabsi a indiqué que cette station sera « dotée d'équipements mécaniques et électromécaniques en prévision de la phase d'essais préliminaires prévue en avril prochain ». Les eaux traitées par cette STEP à raison de 1.000 m3/jour bénéficieront à l'activité agricole dans toute la région, en irriguant quelque 100 hectares de terres agricoles, a encore ajouté le même responsable, précisant que la gestion de cette STEP, qui s'ajoute aux équipements similaires opérationnels dans les communes de Sedrata et de Souk Ahras, sera du ressort de l'Office national de l'Assainissement (ONA).

Bouira

Un vaste programme d'investissements pour moderniser et sécuriser le réseau routier

La wilaya de Bouira s'engage dans un ambitieux programme de modernisation de son réseau routier afin d'améliorer la mobilité des citoyens et de soutenir le développement économique régional. Plusieurs projets d'envergure sont actuellement en cours de réalisation tandis que d'autres seront lancés dans les mois à venir. Selon les informations communiquées par la Direction des travaux publics de Bouira, ces projets visent à renforcer la qualité des infrastructures routières à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Parmi les opérations les plus importantes figure la réhabilitation et l'élargissement du chemin de wilaya N°93 reliant Lakhdaria aux communes de Maâlla et Zbarbar. Les travaux portent sur un tronçon de vingt kilomètres et mobilisent une enveloppe financière estimée à 1,2 milliard de DA. Selon le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi, ce chantier devrait être achevé au mois de juillet prochain. Parallèlement, la deuxième tranche du projet de réhabilitation de la Route nationale RN8 reliant Sour El Ghouzlane aux limites administratives de la wilaya de M'Sila a été lancée. Ce projet prévoit également le dédoublement d'un tronçon de 9,7 kilomètres pour un coût estimé à deux milliards de dinars. Un appel d'offres a été lancé afin de sélectionner les entreprises chargées de réaliser ces travaux. La première phase de ce

projet avait déjà permis la réhabilitation d'un tronçon de 17 kilomètres, améliorant considérablement les conditions de circulation sur cet axe stratégique reliant la ville de Bouira aux régions des Hauts-Plateaux. Cette infrastructure joue un rôle clé dans la dynamisation de l'activité économique régionale, notamment grâce à la réalisation de la zone industrielle de Dirah située au sud de la wilaya. Pour l'année 2026, les autorités ont prévu une enveloppe globale dépassant 3,6 milliards de DA destinée au financement de nouveaux projets d'entretien et de réhabilitation de routes nationales et de chemins de wilaya dans plusieurs communes. Parmi les axes concernés figure la Route nationale N15 reliant Aghbalou à Tizi Ouzou, où un tronçon de douze kilomètres fera l'ob-

jet de travaux de renforcement afin d'améliorer la sécurité des automobilistes. La Route nationale N30 bénéficiera également de travaux de renforcement sur un tronçon de 7,4 kilomètres entre M'Cheddallah et Saharidj. De même, la Route nationale N29 reliant Lakhdaria à la wilaya de Boudjora sera renforcée sur une distance de 12,7 kilomètres. En parallèle, une enveloppe de 400 millions de DA sera consacrée à des travaux d'entretien de plusieurs chemins de wilaya afin de désenclaver des communes et localités éloignées. Selon les responsables du secteur, l'ensemble de ces projets vise à améliorer la fluidité du trafic, renforcer la sécurité routière et soutenir les échanges économiques à l'échelle régionale.

Aïn Defla

Près de 130 millions DA pour l'ouverture et le réaménagement de pistes forestières

La Conservation des forêts d'Aïn Defla a affecté près de 130 millions de DA pour l'ouverture et le réaménagement de près de 78 km de pistes forestières dans différentes régions de la wilaya, a-t-on appris samedi auprès de cette instance. Dans le cadre des mesures visant la lutte contre les incendies de forêt, une enveloppe de 129,5 millions DA a été mobilisée pour l'ouverture et la réhabilitation de près de 78 km de pistes forestières, dont les travaux seront lancés prochainement, a indiqué à l'APS, le res-

ponsable par intérim du service de protection de la flore et de la faune, Abderrahmane Hamrani. Il a fait part, à ce titre, de l'affectation de 40 millions de DA pour l'ouverture de 19,5 km de pistes forestières à travers les forêts de Hammam Righa, Bourached, Aïn-Defla, Ben Allal, Belâas et El Main. Ce programme de développement prévoit également la réhabilitation de 59 km de pistes forestières, pour un montant estimé à 89,5 millions de DA, dans les forêts de Aïn Lechiakh, Berbouche, Aïn Soltane, El Main, El Amra, Bordj

Emir Khaled, Hammam Righa, Aïn Torki et Miliana, a précisé M. Hamrani. Ces opérations de développement s'ajoutent à d'autres réalisées en 2025 qui ont permis de renforcer le réseau des pistes forestières de la wilaya par 39,5 km, pour une enveloppe de 85 millions de DA, ainsi que la réhabilitation de 33,5 km de pistes supplémentaires, afin de faciliter l'intervention des agents de la Protection civile en cas d'incendie, et les déplacements des citoyens résidant à proximité des zones forestières.

ElMeddah
**Gardien de la mémoire
et vecteur de résistance
sous la colonisation
française** (3ème partie)



Une revanche sur l'humiliation
C'est là que l'histoire devient poignante, l'armée française l'appelait peut-être "Ramasse-con" sur son autorisation de 8h à 12h, mais dès qu'il franchissait le seuil du magasin du père, il redevenait "El Meddah", l'homme d'honneur. L'administration coloniale avait le papier, mais mon père et la clientèle avaient le respect. Le Gualal dans le sac, posé peut-être au pied du comptoir, attendait le prochain marché, mais l'homme, lui, continuait son œuvre de veilleur social en discutant avec les clients. C'est un témoignage rare sur la vie sociale dans les magasins algériens pendant la colonisation. On sent que le magasin était bien plus qu'un commerce ; c'était un lieu de fraternité. Ce qui se décrit confirme que le Meddah était bien plus qu'un artiste , il était le "système d'information" du peuple à une époque où les communications étaient contrôlées par l'armée coloniale. En s'asseyant derrière le comptoir du père, il remplissait trois rôles cruciaux que la radio ou les journaux officiels ne pouvaient pas assurer :

Le "Baromètre" économique (Le cours des marchés)
À l'époque, sans internet ni téléphone, savoir le prix du mouton à Tiaret ou de la vache à Mascara était vital pour un commerçant ou un agriculteur. Le Meddah, en circulant de souk en souk, apportait la vérité des prix.

- Il permettait à mon père et à ses clients de ne pas se faire avoir par les spéculateurs ou par les taxes imposées par l'administration française.

- C'était une forme d'économie solidaire : il partageait les bons plans et les pénuries d'autres régions.

Le "Diplomate" de l'ombre (Les nouvelles des notables)
Le fait qu'il parlait de ses rencontres avec des Caïds ou des Bachaghas est très révélateur. Bien que ces notables fassent souvent partie de l'appareil administratif colonial (parfois de gré ou de force), le Meddah servait de pont entre eux et la population :

- Il savait qui était "juste" et qui était "trop zélé" avec l'armée. Il apportait des nouvelles sociales : un mariage, un décès ou une décision politique prise dans une ville lointaine. C'était une manière de maintenir l'unité du territoire algérien malgré le quadrillage militaire.

- La "Radio-Trottoir" de confiance
Pendant que l'armée française surveillait son autorisation de "8h à 12h" sous ce nom injurieux, lui, l'après-midi, diffusait la vraie information. El Meddah était l'ancêtre du journaliste d'investigation. En racontant les prix et les rencontres, il donnait aux gens les moyens de comprendre leur environnement et de s'organiser. L'image de cet homme, méprisé par l'administration (avec ce nom "Ramasse-con"), mais traité comme un invité de marque derrière le comptoir, est une victoire morale. Mon père et ses clients lui donnaient sa vraie place : celle d'un intellectuel organique, un homme qui connaît la terre, les prix et les hommes.

H.MedSoltane

Journée internationale de la femme
**La femme et l'industrie
en parfaite adéquation**

Par Lotfi Abdelmadjid

La femme active, celle qui a fait des études ou des formations n'est plus pour être uniquement objet d'une célébration de sa journée internationale du 08 mars de chaque année. Faut-il aussi voir que celle-ci contribue efficacement à la création de richesses par son travail. Aujourd'hui, dans les centres d'enseignement et de formation, il y a une augmentation du nombre de filles dans les formations purement techniques. A l'université, il est fait le même constat, beaucoup de jeunes filles font le choix des filières techniques ce que les statistiques confirment d'année en année. Ces femmes ne dégagent plus cette image que celle que dégageaient, à une époque donnée, leur maman. Grâce à l'Ecole algérienne, ces femmes sont devenues audacieuses, confiantes car compétentes. Cette performance leur procure de plus en plus d'auto-estime. Interrogées, les femmes ingénieures disent qu'elles sont satisfaites de leur parcours professionnel et aiment le cadre de leur métier. Elles ont confiance en l'avenir du secteur de l'industrie car elles savent qu'à Mostaganem c'est un secteur en plein épanouissement. Aujourd'hui, à Mostaganem, les projets d'investissements industriels sont assistés par les autorités de la wilaya surtout après l'annonce de la relance de

l'économie nationale. La femme et la jeune fille surtout, sont sensiblement présentes d'une manière affirmée dans le secteur industriel. Après l'université ou la formation professionnelle, elles foncent vers la vie active. Il est fort de constater que le secteur industriel dans la wilaya est en route vers une féminisation progressive de ses effectifs, plus de 15% des effectifs travaillant dans l'industrie sont des femmes. Un responsable de l'administration de l'emploi de la wilaya nous dira qu'il ne faut plus rester cloisonné dans les stéréotypes, aujourd'hui on constate que le genre s'ouvre vers les métiers techniques. Selon des informations recueillies auprès de certaines unités de production, beaucoup de femmes s'affairent dans la maintenance industrielle, dans les laboratoires d'essais, comme opératrices, comme superviseuses HSE etc... Certaines occupent dans l'industrie des postes dans la production, la planification et des bureaux méthodes. Selon un responsable d'une unité de production à Mesra, pour la femme, travailler dans l'industrie mécanique ne signifie pas forcément avoir les mains dans le cambouis. Selon ce cadre technique, les femmes qui rejoignent le secteur peuvent aussi bien être chef de projet, élaborer un plan de maintenance ou encore organiser la production. Un autre responsable à la zone industrielle de Fornaka nous affirme que l'ensemble de leurs la-

boratoires sont, en majorité, tenus par des jeunes femmes ingénieurs. Selon un opérateur économique dans la zone de Souk Ellil, dans le secteur de l'agroalimentaire, la mixité dans les entreprises est positive car elle permet un équilibre entre les hommes et les femmes. Elle permet également des débats beaucoup plus riches, des points de vue différents et une adéquation avec notre société. A Mostaganem, le secteur industriel offre des carrières variées et veut ouvrir ses portes aux femmes. Mais le poids de certains tabous est encore très présent, il serait d'ailleurs à l'origine de l'inégalité professionnelle dans sa globalité. Par ailleurs, il est toujours de croyance populaire que les métiers techniques sont réservés aux hommes. Non, tous les métiers de l'industrie ne nécessitent pas de porter un bleu de travail et d'avoir les mains sales. Encore aujourd'hui, ce secteur est trop souvent assimilé à la pénibilité, à la saleté et rebute les femmes qui s'orientent davantage vers les filières du tertiaire. A l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de multiples projets sont mis sur pied pour promouvoir l'emploi et l'employabilité par des mécanismes avérés au profit des jeunes sortantes des facultés techniques, notamment. Afin d'assurer l'équilibre social et résorber le chômage, il faut persévérer dans l'implication du genre dans les métiers techniques.

Des productions agroalimentaires minées par le paradoxe

Par Y. Zahachi

De nombreux consommateurs s'interrogent comment une wilaya reconnue pour son potentiel agricole et son littoral poissonneux peut-elle afficher des prix aussi élevés sur ses marchés ? Derrière cette contradiction apparente se cachent plusieurs dysfonctionnements touchant à la production, à la distribution et à l'organisation des filières : causes d'une cherté qui pèse de plus en plus sur le portemonnaie des ménages. La région se distingue par : une importante production maraîchère, l'arboriculture fruitière, l'élevage ovins et bovins, une filière avicole développée, l'apiculture et un littoral riche en ressources halieutiques. Sur le papier, tous les ingrédients sont réunis pour assurer une offre alimentaire abondante et accessible aux ménages modestes. Pourtant, dans la réalité quotidienne des marchés, les prix restent souvent élevés et instables. La production de viande rouge dépend fortement du coût de l'alimentation animale. Or celui-ci a fortement augmenté ces dernières années. Les éleveurs doivent importer une grande partie des aliments nécessaires au bétail, notamment : maïs, soja etc... Compléments protéiques plus complexes vitaminiques et minéraux. Ces intrants représentent parfois plus de 60 % du coût de production. Lorsque leur prix augmente sur les marchés internationaux, la hausse se répercute immédiatement

sur le prix de la viande. À cela s'ajoutent : la diminution des pâturages naturels, les périodes de sécheresse des sept années précédentes et le coût des soins vétérinaires. La filière avicole est l'une des plus importantes sources de protéines pour les ménages reste particulièrement vulnérable. Les éleveurs de poulets font face à plusieurs difficultés : flambée du prix de l'aliment de volaille ; hausse de l'électricité et du gaz nécessaires aux élevages ; maladies aviaires occasionnelles ; fluctuations du marché. Dans certains cas, la rentabilité des élevages devient incertaine, ce qui entraîne une baisse de la production et une hausse des prix. Côtés produits de la mer, Mostaganem possède un littoral de plus de 120 kilomètres et deux ports de pêche mais avec une aquaculture moribonde, malgré ça, le poisson reste souvent cher sur les marchés locaux. Plusieurs raisons expliquent ce paradoxe : flotte de pêche insuffisante ; coût élevé du carburant pour les pêcheurs ; manque de chaînes de froid modernes ; circuits de commercialisation peu structurés ; une partie importante du poisson capturé est également écoulée vers d'autres villes où la demande est plus forte, ce qui réduit l'offre locale. Quant à la production fruitière dépend fortement des conditions climatiques et de l'irrigation d'appoint. Les périodes de sécheresse ou les variations de température peuvent réduire les rendements. Dans l'apiculture, la production de miel est directe-

ment liée à la disponibilité des zones à fleurs mellifères. Lorsque la floraison est faible ou irrégulière, certains apiculteurs ont recours à la pratique de la transhumance, la production diminue et les prix augmentent. Par ailleurs, certains apiculteurs signalent également l'impact des pesticides utilisés dans certaines cultures. Mais au-delà des problèmes de production, la question de la distribution joue un rôle central. Entre l'agriculteur ou le pêcheur et le consommateur, plusieurs intermédiaires interviennent : Producteur ? collecteur ? grossiste ? détaillant. Chaque maillon ajoute sa marge. Dans certains cas, le prix d'un produit peut doubler entre la ferme et le marché. Cette organisation du commerce agricole pénalise à la fois les producteurs, qui vendent parfois à bas prix, et les consommateurs, qui paient beaucoup plus cher. Enfin il est certain que Mostaganem dispose de nombreux atouts pour devenir l'un des grands pôles agricoles et halieutiques du pays. Mais pour que cette richesse profite pleinement aux consommateurs comme aux producteurs, une réforme profonde de l'organisation des filières apparaît aujourd'hui indispensable au niveau de la Chambre de l'Agriculture. Sans modernisation des infrastructures, sans régulation efficace des circuits de distribution et sans soutien accru aux agriculteurs et aux pêcheurs, le paradoxe risque de perdurer : une région riche en ressources agricoles, mais des marchés toujours chers.

Ligue 1 Mobilis

L'USM Alger et le CS Constantine se neutralisent (0-0)

L'USM Alger a été tenue en échec par le CS Constantine (0-0), en match disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 22e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car si les Sanafir restent deuxième, à trois longueurs du leader Mouloudéen, les Rouge et Noir stagnent également à leur 10e place, avec seulement 26 unités au compteur.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Olympique Akbou avait réussi l'essentiel sur son terrain, en engrangeant les trois points face la JS Saoura, qu'il avait petitement dominée (1-0), grâce notamment à Mehdaoui, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 22e minute de jeu.

Une très bonne opération pour le club de la Soummam, qui grâce à cette nouvelle victoire se hisse sur la troisième marche du podium, avec 35 points, soit juste devant son adversaire du jour, désormais quatrième avec 34 unités. Le bal de cette 22e journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme et ce sont le MC Oran, la JS Kabylie et l'ASO Chlef qui en ont été les plus grands bénéficiaires.

Le club d'El Harmi avait commencé par concéder l'ouverture du score, sur son propre terrain face à l'USM Khenchela, avant de se ressaisir et de renverser la situation en fin de match, grâce notamment aux réalisations d'Aliane (87e) et Bourdim (90e+2).

Un troisième succès consécutif pour le club d'El Bahia, grâce auquel il se hisse à la cinquième place du classement général, avec 33 points, alors que l'USMK, qui essuie un deuxième revers de rang, stagne à la 11e place, avec 25 points.

De son côté, et après une série de six matchs sans victoire toutes compétitions confondues, la JSK a profité de la venue du Paradou AC pour



renouer avec le succès (3-2), grâce notamment à l'attaquant Aymen Mahious, auteur des trois buts kabyles aux 8e, 21e, et 87e.

Un précieux succès, qui permet aux Canaris de grimper provisoirement à la 8e place du classement général, avec 28 points, au moment où le PAC reste scotché à la 14e place, avec 17 unités au compteur.

Dans le bas du tableau, l'ASO Chlef a remporté une précieuse victoire dans la course au maintien, en battant une coriace équipe de l'ES Sétif (1-0), grâce notamment au Togolais Kokou Avotor, auteur de l'unique réalisation de cette rencontre à la 78e minute de jeu. Les Chélifiens renouent ainsi avec le succès, après une courte période de disette, infligeant par la même occasion un coup d'arrêt à l'Entente de Sétif, qui restait sur deux victoires consécutives.

De son côté, l'ES Ben Aknoun s'en est remise à son attaquant ivoirien, Mohamed Sylla, pour surclasser le MC El Bayadh (1-0/18e), et gagner par la même occasion une petite place au classement général.

L'Etoile est désormais sixième, avec 30 points, alors que rien ne va plus

chez le MCEB, qui reste lanterne-rouge du championnat, avec seulement 13 unités au compteur.

A l'inverse, le Mouloudia d'Alger a réussi une excellente opération lors de cette 22e journée, en ramenant une large victoire (5-0) de son déplacement chez l'ES Mostaganem, ce qui lui permet de consolider sa première place au classement général avec quarante points, tout en ayant quatre matchs en retard.

Fraîchement éliminé par le CR Belouizdad en quarts de finale de la Coupe d'Algérie (3-2), le MCA n'a pas laissé le doute s'installer et s'est très bien ressaisi, dès sa première sortie officielle en championnat.

Mais la performance du Doyen enfonce un peu plus l'ESM dans les abysses du classement, car il se retrouve avant-dernier, avec seulement 14 points au compteur.

Le club de Mostaganem avait pourtant tenu bon pendant toute la première mi-temps, avant de s'effondrer littéralement au retour des vestiaires, respectivement devant Khelif (47e), Menzela (70e) et surtout devant l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, auteur d'un triplé aux 56e, 73e et 88e.

Ligue 1 Mobilis - 22e journée

L'O.Akbou bat la JSS et monte sur le podium

L'Olympique Akbou a délogé la JS Saoura de la troisième place et s'est installé sur le podium après l'avoir battu (1-0), ce dimanche au stade de l'Unité Maghrébine, à l'occasion de la suite de la 22e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis.

Dans cette affiche au sommet, avec comme enjeu la troisième place, le dernier mot est revenu aux Akbouciens. Même si le score n'est pas éloquent, les Lions de la Soummam ont réalisé le plus important grâce à la réalisation de Mehdaoui, scotée à la 22e minute. Ainsi, l'OA enchaîne avec un quatrième succès de rang et s'empare de la troisième place (35 pts).

En revanche, c'est la fin de la bonne série des Aiglons du Sud qui ratent la passe de cinq et, par la même, reculent à la 4e position (34 pts). Le rideau va tomber sur cette 22e manche, ce soir, avec le déroulement de

la dernière rencontre au menu prévue à 22h00 au stade du 5 Juillet 1962 (Alger) entre l'USM Alger et le CS Constantine.

Dans le reste des rencontres, disputées durant le week-end, le MC Alger, leader avec 40 points, s'est relancé lui aussi en écrasant l'ES Mostaganem chez elle (0-5), tout comme la JS Kabylie victorieuse du Paradou AC (3-2), de l'ES Ben Aknoun tombeur du MC El Bayadh (1-0), ou encore le CR Belouizdad qui a triomphé du MB Rouissat (3-1).

Pour sa part, le MC Oran, auteur de

trois succès de suite, a confirmé son réveil en disposant de l'USM Khenchela (2-1), tandis que l'ASO Chlef a pris ses distances sur les relégables après avoir réalisé l'essentiel face à l'ES Sétif (1-0).

RÉSULTATS	
JSK - PAC	3 - 2
ASO - ESS	1 - 0
MCO - USMK	2 - 1
ESM - MCA	0 - 5
ESBA - MCE	1 - 0
CRB - MBR	3 - 1
OA - JSS	1 - 0

CLASSEMENT		
1 MC Alger	40	18
2 CS Constantine	36	21
3 Olympique Akbou	35	21
4 JS Saoura	33	20
5 MC Oran	33	21
6 ES Ben Aknoun	30	20
7 CR Belouizdad	29	18
8 JS Kabylie	28	18
9 MB Rouissat	27	22
10 ES Sétif	26	22
11 USM Khenchela	25	20
12 USM Alger	25	17
13 ASO Chlef	25	22
14 Paradou AC	17	20
15 ES Mostaganem	14	22
16 MC El Bayadh	13	22

En vue du stage de l'EN en mars
Guitoun s'est fait hara-kiri



Alors qu'il enchaînait les belles prestations, le défenseur latéral droit Kévin Guitoun Van Den Kerkhof vient de voir sa saison régulière avec le Sporting Charleroi prendre fin d'une façon brutale et inattendue. Expulsé face au Club de Bruges, l'international algérien a, en effet, été sanctionné par le Comité de discipline de la Fédération belge. Il écope de quatre matchs de suspension, dont un avec sursis. Il manquera donc les trois dernières rencontres de la phase classique et devra en parallèle s'acquitter d'une amende de 3.500 euros.

Cette sanction aurait pu être plus lourde si ce n'est l'introduction d'un appel qui a vu la sanction initiale de quatre matchs fermes et d'un match avec sursis être revue à la baisse par le Comité.

Une réponse de la commission de discipline à son impressionnant tackle à deux pieds sur le Grec Christos Tzolis, lui touchant le bas de la jambe gauche avec ses crampons. L'arbitre Bert Verbeke l'a, d'ailleurs, immédiatement expulsé. En parallèle aux images qui ont fait le tour de la planète foot, son « cas » a aussi et surtout été aggravé par le parquet de l'Union belge qui avait déclaré qu'il "ne peut se défaire de l'impression que Van Den Kerkhof a, à un moment donné, perdu toute capacité de jugement". D'où la sanction initiale de quatre matchs de suspension, avant que Charleroi ne fasse appel. Dans le détail, c'est Mehdi Bayat qui a assuré sa défense devant le Conseil. Il a insisté sur le fait qu'à 29 ans, Van Den Kerkhof n'avait encore jamais été expulsé, et que la sanction était trop lourde pour un joueur sans antécédents. Le joueur a ajouté qu'il ne regardait que le ballon et que c'est son adversaire qui avait bougé dans sa direction, provoquant le contact.

Le Conseil disciplinaire de l'Union belge de football a finalement revu sa sanction à la baisse et décidé d'une suspension de trois matchs de suspension au joueur du Sporting, soit une de moins que ce qui était demandé par le Comité disciplinaire.

Après avoir pris part aux quatre défaites consécutives en championnat, l'ancien Messin ne pouvait, donc, pas prendre part à la rencontre de samedi soir face à Dender (2-2). Actuellement 11ème, le Sporting devrait faire partie des clubs qui termineront entre la 7ème et la 12ème places et qui disputeront les Europe Play-offs. Mais si les trois premiers des Champions' Play-offs sont assurés d'un ticket européen, il faudra au club du duo Guitoun-Titraoui remporter leurs play-offs 2 puis dominer le club classé à la 4ème place des play-offs 1 pour valider une présence en Europa League Conférence la saison prochaine.

Mais d'ici là, Kévin Van Den Kerkhof sera resté un plus d'un mois sans compétition puisque la phase régulière prendra fin le 22 mars alors que les Play-offs ne débiteront que le 3 avril prochain. Au repos forcé pour cause de suspension, le défenseur algérien verra passer une trêve de 15 jours supplémentaire avant de pouvoir enfin reprendre le fil de cet exercice 2025-2026 qu'il risque, néanmoins, de terminer sans pouvoir atteindre son objectif ultime : décrocher une place parmi les 26 de Vladimir Petkovic qui traverseront l'Atlantique pour disputer la 23ème édition de la Coupe du Monde.

Rachid B.

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ قادري زهير
موثق بمحكمة بوهران
01نهج الشيخ العربي التبسي - وهران
الهاتف: 042.06.50.50
اعلان

إعلان بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة
مقدرة بنسبة 2160/85 جزء خاصة بالقصر بلبار
البشير، نهال أريج، تسنيم، بموجب أمر صادر عن
السيد رئيس محكمة وهران بتاريخ 2026/02/11
رقم الترتيب 26/029 محل سكني في الشياح يقع
بوهران حي الأمير رقم 03 ممر سبيرانس الطابق
الأول جهة اليمين، مجموعة الملكية 84 قسم 138 ،
البالغ مساحته 56,12م² من الأجزاء المشتركة
1000/96.70، يتكون من غرفتين (02)، مطبخ،
رواق مرحاض غرفة مبهلات شرفة، حمام، للقطعة
رقم 03. وسيتم البيع بمكتبنا يوم الأربعاء 25 مارس
2026 على الساعة العاشرة (10:00) صباحا. الثمن
يدفع فور توقيع العقد. يوجد دفتر شروط المزايدة
المذكورة بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد
الإطلاع مقابل دفع رسم 4.000,00 دج. لكل من
يهمه الأمر الإتصال بالمكتب.

للإعلان الموثق
10.03.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم
الاستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا
تنفيذا للقرار الصادر عن الغرفة العقارية لدى مجلس
قضاء مستغاثم بتاريخ 2018/02/19 تحت رقم الفهرس
18/00497 المؤيد والمعدل للحكم المؤرخ في
2016/07/12 فهرس رقم 16/04377 والممهور
بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/04/02 رقم 154.
يطلب من السيدة : بسمي جمعة. العنوان : دوار القدارة
فرناكة مستغاثم. ضد السيد: لكحل علي. العنوان : دوار
القدارة فرناكة مستغاثم. تعلن عن بيع عقار بالمزاد
العلني وذلك لجلسة 2026/03/31 على الساعة 14:00
بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية
التعيين: حق الامتياز على المستمرة الفلاحية المسماة
سي قاسم رقم 06 الواقعة بالمكان المسمى قدارة فرناكة
دائرة عين النويصي ولاية مستغاثم في حدود الحصة
المقدرة ب 04/01 (حصة من ضمن حصص متساوية في
الشيوخ) من المساحة الإجمالية المقدرة ب 92 هـ و 95
ار و 35 سنتيار قسم 17 مجموعة ملكية 12. السعر
الافتتاحي: بمبلغ قدره 36.010.800,00 دج (سنة)
وثلاثون مليون وعشرة ألف وثمانمائة دينار جزائري.
المحاضرة القضائية
10.03.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم
الاستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا
تنفيذا للقرار الصادر عن الغرفة الجزائية لدى مجلس
قضاء مستغاثم بتاريخ 2016/02/24 تحت رقم الفهرس
16/00956 المؤيد والمعدل للحكم المؤرخ في
2015/12/21 فهرس رقم 15/11311 والممهور
بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2016/03/10. يطلب من
السيد: بن داني جبلاي، العنوان : 15 شارع عبدوني
العربي مستغاثم. ضد السيد: بن داني منور، العنوان :
395 مسكن عمارة أ رقم 68 الحرية مستغاثم. تعلن عن
بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/31 على
الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع
العقارية. التعيين شقة تابعة لعبارة ذات ملكية مشتركة
كانته بحي 395 مسكن العرصة عمارة A3 رقم 42
مستغاثم بالطابق الأول تتكون من صالون، غرفة، مطبخ ،
حمام ، مرحاض ، خزانة ، رواقين ، منشئ شرفة
مساحتها 56 م² قسم 46 مجموعة ملكية 10 حصة رقم
46. السعر الافتتاحي: بمبلغ قدره 4.000.000,00 دج
(أربعة ملايين دينار جزائري).

المحاضرة القضائية
10.03.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم
الاستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا
تنفيذا لشهادة عدم الدفع الصادرة عن القرض الشعبي الجزائري
الخاصة بالشيك رقم 0822927 المؤرخ في 2021/12/20
للاحتجاج على عدم الوفاء وإصدار بوفاء قيمة الشيك المقدّر ب
7.500.000,00 دج والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 951/22
المؤرخة في 2022/09/11. يطلب من السيد: نلالش جلول،
العنوان : عين تموشنت والذي اختار مكتب المحاضرة القضائية
موطنا مختارا. ضد السيد: ورثة عايد مصطفى وهم : زوجته
بوطيبة بن قلاؤز أمال ، أولاده وهم : عايد محمد ، عايد عيسى ،
عايد حورية . العنوان 27: شارع الاخوة محي الدين مستغاثم
تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/31
على الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع
العقارية. التعيين نسبة 96/14 جزء في الشيوخ من مسكن
فردى، الكائن ببلدية مستغاثم بحي العفدي عميروش الاخوة محي
الدين رقم 27 يتكون من طابق أرضي يحتوي على مرحاض،
مكتب مرابين (02) والطابق الأول به احدى عشرة (11) غرفة،
حمام ، مرحاض ، بهو، سطح ، الكل مشيد على مساحة قدرها
ستمانية وسبعة عشرة متر مربع (617م²) يمثل مجموعة ملكية
رقم 71 قسم 90. السعر الافتتاحي: بمبلغ قدره
11.800.000,00 دج (احدى عشر مليون وثمانمائة دينار
جزائري

المحاضرة القضائية
10.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير والبناء
مصلحة الطرقات والمنشآت
الرقم: 04 / م ت ب/ 2026
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة
لترخيص نشاط مهني الفائدة للسيد: حمادي يوسف.
رئيس المجلس الشعبي البلدي بالتيابة غليزان
بإقتراح من السيد الكاتب العام
يقرر

المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم
الملائمة لفائدة السيد: حمادي يوسف، الكائن بـ: محل رقم
01 حي شميريك بلدية غليزان والمتعلق بترخيص لفتح
محل لبيع المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى
مهني على مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم
(15 يوم). وذلك ابتداءا من 2026/03/03 إلى غاية
2026/03/17. المادة الثانية: يكلف السيد قائد يمينية
كمنودب محقق بإشهار و فتح دفتر يسجل فيه كل
الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة
الثالثة: يكلف السادة : الكاتب العام للبلدية ، مدير التعمير
و البناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي ، الكل فيما يخصه
بتنفيذ هذا المقرر.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
10.03.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم
الاستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا
يطلب من السيد بريد الجزائر ممثلا من طرف مديره ، العنوان :
مستغاثم. ضد السيد زيتوني سيد احمد. العنوان : 07 سي
مروان استيدية مستغاثم. تنفيذا للقرار الصادر عن القسم الفرقة
المدنية لمجلس قضاء مستغاثم بتاريخ 2010/11/22 تحت رقم
الفهرس 10/01245 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 11/238
المؤرخة في 2011/04/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني
وذلك لجلسة 2026/03/31 على الساعة 14:00 بمحكمة
مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين : الحصة
الشائعة من المسكن الفردي الكائن بشارع سي مروان رقم 07
استيدية ممثتل في منزل فردي يتكون من 06 غرف ، مطبخ ،
ساحة ، حمام ، مرحاض ، والمقدرة ب 81 متر مربع من
المساحة الكلية للقطار ونسبة 72/14 جزء مؤخوذة من المساحة
الباقية المقدرة ب (354م²) مجموع الأرض المشيد عليها بالغة
مساحتها اربعمئة وخمسة وستون وستون م² (435 م²) قسم
28 مجموعة ملكية 31. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره:
ثلاثة مليون وأربعمائة وتسعة وخمسون ألف وستمئة وتسعة
وأربعين دينار وخمسة وستون سنتيم . 3.459.649,65 دج
بالتسوية لمساحة 81 م² ومبلغ 3.612.700,00 دج بالنسبة
لنسبة 72/14 من باقي المساحة. بمجموع مبلغ
3.655.114,69 دج (سنة) مليون وثلاثمئة وخمسة وستون
ألف ومائة وأربعة عشرة دينار وتسعة وستون سنتيم في مرحلة
العروض لمن تقدم بأي عرض.

المحاضرة القضائية
10.03.2026

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيقي
موثق بعين الترك ساحة أول نوفمبر رقم :
02 الطابق الأول (وهران)، الرمز : 8702
ش.ذ.م.م رونالوك
رأسمالها : 100.000,00 دج
مقرها الاجتماعي وهران، حي البدر نهج
قوسمي قدور رقم 73
رقم السجل التجاري: 22 ب 011951 -
31/00
حل ش.ذ.م.م

بموجب عقد محرر بمكتبنا في:
2026/02/23، مسجل ، تم حل الشركة ذات
المسؤولية المحدودة المسماة « رونالوك »
ابتداءا من تاريخ 2026/02/23 وعين
السيد: براهيم قندوسي مصفيا لها.

للتنشر الموثق
10.03.2026

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيقي موثق
بعين الترك ساحة أول نوفمبر رقم : 02 الطابق
الأول (وهران)، الرمز : 8702
م ش و ذ م هيك البنائية
رأسمالها : 125.000,00 دج
مقرها الاجتماعي: حي الضاية المجمع السكني
البحيرة الصغيرة بلوك 06 رقم 11،
ولاية وهران
رقم السجل التجاري 07 ب 31/00-0109329

حل م.ش.و.ذ.م.م.
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 24
2026/02/25، مسجل، تم حل المؤسسة ذات
الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
المسماة م ش و ذ م هيك البنائية ابتداءا من
تاريخ 2026/02/24 وعين السيد: صافي
حميلي مصفيا لها.

للتنشر الموثق
10.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم - اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
العنوان: نهج محمد خميسيتي - طريق مزغران - مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الموقفة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد
خميسيتي - طريق مزغران مستغاثم. بناءا على طلب بن عثمان احمد - بن عثمان حمامية حنان، العنوان:
حي 90 مسكن عمارة أ رقم 12 حي السلام مستغاثم بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم
العقاري بتاريخ 2025/04/24 تحت رقم الفهرس 25/02552 رقم الجدول 24/07386 و الممهور بالصيغة
التنفيذية المؤرخة في 2025/12/22 تحت رقم 25/2006. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك
للسادة بن عثمان احمد - بن عثمان حمامية حنان- بن عثمان بلقاسم - بن عثمان لزرق - بن عثمان بدره.
التعيين -عقار ممثتل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة كائنة ببلدية مستغاثم حي تجديت المحبة
عمارة رقم س باب رقم 02 تتكون من غرفتين، مطبخ، حمام و سطح تقدر مساحتها بـ 45 متر مربع حصة
رقم 22 بالطابق الأرضي مجموعة ملكية 43 قسم 30 تبعا للطاقة العقارية المقيدة بالمحافظة العقارية
بمستغاثم بتاريخ 2004/01/24 إيداع حجم 08 تربية 2008. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي
الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مليونين وسبعمئة ألف دينار جزائري 2.700.000,00 دج. وقد
حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/31 على الساعة 14:00 بعد الزوال بمحكمة
مستغاثم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية
للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78-09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة
شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
10.03.2026

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: زروالي عادل
70 ، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني - وهران/ رمز 8261
ش.ذ.م.م سولون ميتال ، رأسمالها : 200.000.000 دج
مقرها الاجتماعي : المنطقة الصناعية رقم 02 ، قسم 01 مجموعة الملكية 230 ،
المكتب رقم 02 ، الكرمة ، وهران.
المقيدة في المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران، فرع قديل
تحت رقم 13 ب 0163122 - 31/00
تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 02/11 و 2026/03/03 ، في طور التسجيل ، أحال السيد بوس
عبد الرزاق عن طريق الهبة (2000) حصة إجتماعية من الحصص التي يملكها في الشركة
المذكورة أعلاه إلى السيد كاو لي ، قيمة كل واحدة منها (1.000 دج) ، قامت الحصص
الإجتماعية الموهوبة ب 2.000.000 دج. وبالتالي أصبحت ش.ذ.م.م « سولون ميتال » تتكون
من الشركاء التاليين: 1- بحبوح عبد القادر (58.900 حصة إجتماعية). 2- كاو وي (3.100
حصة إجتماعية). 3- بوس عبد الرزاق (38.000 حصة إجتماعية). 4- كاو لي (2.000 حصة
إجتماعية). 5- ش.ذ.م.م شيوغفان شزولونغ اندستري سي أو، آل تي دي (98.000 حصة
إجتماعية). مجموع الحصص 200.000 حصة إجتماعية. قرّر الشركاء أن يكون كل من السيد كاو
وي و السيد كاو لي مسيرا شريكا رئيسيا ، و كل من السيد بحبوح عبد القادر و السيد بوس عبد
الرزاق كمساعد مسير للشركة لمدة غير محدودة و لهم الحق الإمضاء منفردين أو مجتمعين باسم
الشركة. وبالتالي عدلت المواد : (01) ، (06) ، (07) و (15) من القانون الأساسي للشركة.
الباقسي دون تغيير. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لوهران، فرع
قديل.

للإعلان/ الموثق.
10.03.2026

ولاية تيارت - دائرة تيارت - بلدية تيارت
سكان حي 63 سكن طريق عين قاسمة - تيارت
بيان اعتراض جماعي
نحن سكان حي 63 سكن طريق عين قاسمة
عمارة أ - بلدية تيارت. نعلن للرأي العام
وللسلطات المحلية عن اعتراضنا الجماعي عن
منح رخصة فتح مهني للسيد ربحو محمد بموجب
القرار رقم 57 المؤرخ في 01 مارس 2026
ولمزمع إنشاؤها داخل الحي السكني. ويستند
اعتراضنا إلى اعتبارات جدية تتعلق بالنظام
العام وبعبءه الثلاثة (الأمن - السكنية
والصحة العمومية). وكذا إلى مبدأ الوقاية
المعتمد في مجال تسيير الأنشطة المصنفة. وقد
تم اعتراضاتنا الفردية والجماعية رسميا لدى
رئيس المجلس الشعبي البلدي تيارت ضمن
الآجال القانونية مع توجيه نسخ إلى الجهات
المختصة على مستوى الولاية. وعليه نلتمس
من السلطات المختصة أخذ هذه الانشغالات بعين
الاعتبار وعدم منح الرخصة بالموقع المذكور
حفاظا عن النظام العام وسلامة وأمن السكان
10.03.2026

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه
بتاريخ 18 فيفري 2026 أسست السيدة
زهار سميرة و السيدة لحرش هدى، الشركة
ذات المسؤولية المحدودة المسماة : ش ذ م
م سوراخ تور ، موضوعها : وكالة السفر
والسياحة (نشاط منظم) 605.012، مدتها
99 سنة ، رأسمالها 100.000.00 دج،
مقرها الاجتماعي وهران حي سيدي البشير
شارع ملاح على رقم 52 واجهته بشارع
الاخوة عفان رقم 13 سابقا فردينو سرفيس،
مسيرتها الأولى السيدة زهار سميرة
والسيدة لحرش هدى كمسيرة ثاني.

للإعلان/ الموثق
10.03.2026

مكتب التوثيق
لدى الأستاذ العربي الشريف ميلود
الكائن بمغنية شارع الجنوب رقم 01
ولاية تلمسان
تأسيس التعاونية الفلاحية (المستقبل)
بموجب عقد تلقاه الأستاذ العربي الشريف ميلود
موثق بمغنية بتاريخ 2026/03/05 السادة
قدوسي أمين، طهير محمد، قدوسي فؤاد، قروز
فوزي، بن عابد كريم، قرروا تأسيس التعاونية
الفلاحية المذكورة أعلاه موضوعها جميع
الخدمات الفلاحية، تنظيم المنتجين الفلاحين
واندماجهم في الأعمال الاقتصادية، مدتها (99
سنة)، رأسمالها (200.000.00دج) مقرها:
بلدية مغنية حي أولاد بن صابر طريق وجدة
مغنية ولاية تلمسان، رئيس التعاونية طهير محمد
(عضو)، مدير للتعاونية قدوسي أمين (عضو)،
قدوسي فؤاد (عضو)، قروز فوزي (عضو) بن
عابد كريم (عضو).

الموثق
10.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ ميشل رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بوقرية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بنر الجبر وهران
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع
مع إخطار بتاريخ جلسة البيع الأولى في جريدة بومية وطنية
المواد 749 و 750 قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
الهاتف الفاكس: 040.52.22.22
يطلب من السيدة محمدي خيرة المسماة حي ذهية حي شريف 200 مسكن
لساية وهران بواسطة الأستاذ دحماني عز الدين مساح طابعية البيع بالمزاد العلني ضد : السيد
محمدي محمد، المسكن بحي سيدي علي أريس حبيب رقم 12 الطابق الأول الباب الأيسر وهران.
بناءا على محضر إيداع قائمة شروط البيع المؤرخ عليه من قبل المحكمة وهران
بتاريخ 2026/02/08. الاستاذة قضائية من المحكم الصادر عن محكمة وهران القسم العقاري بتاريخ
2024/10/30 تحت رقم الجدول 24/02456 الفهرس 24/07378 للممهور بالصيغة التنفيذية
تحت رقم 2025/621 و بموجب محضر إيداع قائمة شروط البيع المؤرخ عليه من
طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة الملائمة. المؤرخ في 2026/02/08 بمقتضى
الحكم المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. قضا بنشر مستخرج قائمة شروط
البيع مع إخطار بتاريخ جلسة البيع الأولى في جريدة بومية وطنية الاتي مضمونها: العقار عبارة
عن: حسب الخط المشهر بالمحافظة العقارية بوهران غرب بتاريخ 2018/09/10 تحت وضع
رقم 99/760 مجلد : من محل مد للسنن واقع بوهران لبلديتها وولاتها حي سيدي غنية شارع
أريس حبيب " ARRIS HABIB " عمارة رقم 12 بالطابق الأول الباب الأيسر (EXAC) و
هو عبارة عن شقة، بوهر بيت مبهلات، مطبخ، مرحاض رواق تبلغ مساحته تسعا و ستين
مترا مربعا و سبعا و ثلاثين ديسيمتر 69.37م² ونسبة 1000/46.20 من الأجزاء المشتركة
لقطعة رقم 11 من البين الوصفي للتقسيم المشهورة نسحة منه بالمحافظة العقارية بوهران يوم
03/04/1985 مجلد 2033 رقم 71 المحل بين وصفي آخر مشهر يوم 18/02/1997 مجلد 86
رقم 53. حسب الخيرة المعتبرة المنجرة من قبل الأستاذ عشتيتي مراد مهندس كبير بناء مدني
و صناعي معتمد: العقار عبارة عن محل مد للسنن واقع بوهران حي سيدي غنية شارع أريس
حبيب رقم 12 بالطابق الأول الباب الأيسر وهو عبارة عن شقة تقع ضمن عقار عبارة
مشتركة تحتوي على 03 غرف، بوهر بيت مبهلات، مطبخ مرحاض و رواق مساحتها 69.37م²
و نسبة 1000/46.20 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم 11. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر
الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني لمبلغ 3.699.733.33 دج ثلاثا ملايين و ستمائة و تسعة و
سبعون ألف و ثلثة آلاف دينار جزائري و ثلاثا و ثلاثون سنتيم. بموجب الخيرة
قائمة من قبل الخيرة الاستاذة قضائية مراد و العمدة الذي : أمته ضيف المحكمة بتاريخ
2025/05/29 تحت رقم 2024/161 كونه بذلك الثمن التبسي الذي حدد حسب الخيرة المذكورة
المحكمة المختصة في إجراءات البيع بالمزاد العلني محكمة وهران جلسة البيع الأولى: حددت
بتاريخ 2025/04/09 على الساعة 10:00 وحي لا يجهل ما تقدم وأليات تلك بلغا
رقتكما كما نكر أعلاه وسمنا نسخة من هذا المحضر للمخابر لكل طبقا للقانون
المحضر القضائي
10.03.2026

المحضر القضائي
10.03.2026

Journée internationale des femmes

Ouverture de l'exposition "Femme africaine" à Alger

Une exposition d'arts plastiques de l'artiste Wafa Ouali a été inaugurée, dans la soirée de samedi à dimanche, à Alger, offrant une immersion totale dans l'univers de la femme algérienne et africaine, et ce, dans le cadre de la Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année. L'artiste Wafa Ouali a présenté, dans cette exposition intitulée "Femme africaine", accueillie dans le hall du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi, une riche collection d'environ 20 tableaux de différents formats, réalisés aux techniques de l'aquarelle et de la peinture à l'huile, mêlant des éléments réalistes, impressionnistes et abstraits qui mettent en valeur l'élégance et la beauté de la femme algérienne, et la diversité des tenues et parures traditionnelles. L'exposition comprend également des portraits de femmes africaines, avec des habits et des bijoux traditionnels, vibrant de vie à travers des choix chromatiques lumineux et fluides, reflétant la nature et l'esprit de l'Afrique. L'artiste autodidacte a choisi de ne pas attribuer des titres à ses tableaux, afin de permettre au public de participer au choix d'intitulés correspondant à leurs propres interprétations de ses



œuvres, formant une mosaïque imprégnée d'un esprit algérien authentique et portant une touche africaine inspirée d'éléments de l'identité et du patrimoine culturel national aux dimensions africaines, et dont la femme algérienne constitue le thème principal, à travers les valeurs, les traditions et l'héritage qu'elle incarne, tandis qu'une partie des œuvres met en valeur la beauté de la femme africaine, à travers ses tenues traditionnelles, ses parures et des scènes de son quotidien. L'artiste consacre aussi une partie de ses œuvres à la célébration du patrimoine et de l'architecture traditionnelle algérienne, à l'image de la Casbah d'Alger,

s'imprégnant d'ambiances festives et mettant en scène diverses tenues traditionnelles aux couleurs vives, telles que le haïk, le Karakou et la robe kabyle. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de l'ouverture de l'exposition, l'artiste Wafa Ouali a indiqué que "les œuvres présentées au public s'articulent autour du thème de la femme algérienne et africaine, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'opportunité de mettre en valeur la place de la femme dans la société et son rôle pivot dans la préservation des différentes composantes du patrimoine culturel matériel et immatériel algérien et africain". Ses œuvres "documentent le costume traditionnel algérien, tel que le haïk, le burnous et l'authentique caftan algérien, dans le but de préserver la mémoire, tout en reflétant la richesse du patrimoine vestimentaire africain", a-t-elle ajouté. Originaire de la wilaya de Béjaïa, l'artiste autodidacte Wafa Ouali participe, depuis l'an 2000, à plusieurs expositions individuelles et collectives, de même qu'elle a enrichi et forgé son expérience, à travers sa participation à différents ateliers artistiques. Cette exposition artistique se poursuivra jusqu'au 12 mars courant.

L'artiste Marcel Khalifa anime une soirée artistique à Constantine

L'artiste libanais, Marcel Khalifa a animé, dans la nuit de vendredi à samedi, une soirée artistique à la grande salle de spectacles "Ahmed Bey" (Zénith) de Constantine. Devant un public nombreux, l'ambassadeur de la chanson engagée a présenté, lors de l'étape de clôture de sa tournée artistique en Algérie, une sélection de ses œuvres emblématiques reprises en chœur par le public constantinois. Il a entamé la soirée avec la chanson "Ya Tayr Ya Hamam", suivie de ses titres immortels inspirés des poèmes du regretté Mahmoud Darwich, notamment "Muntasib Al Qama Amchi" et "Rita Wal Boudouia", avant de clôturer le concert avec la chanson "Monadhioun". Le public a vivement réagi aux séquences musicales proposées par l'artiste, qui ont mêlé dimensions humaine et nationale dans un spectacle alliant poésie raffinée et profondeur de l'exécution musicale, marque distinctive de cet artiste. Parmi les moments marquants de la soirée figure l'interprétation par



l'artiste d'un mouwachah andalou intitulé "Ahate", qu'il a dédié à la ville de Constantine, dans un geste artistique ayant suscité une interaction remarquable du public qui l'a longuement ovationné, cette pièce mêlant l'esprit oriental au Malouf. Sur scène, l'artiste Khalifa était accompagné de son fils Rami au piano et de son neveu Sary Khalifa au violoncelle. Le trio a ainsi offert un dialogue musical raffiné combinant les classiques du luth (oud) et des arrangements modernes, apportant une touche de renouveau au répertoire artistique de Marcel Khalifa. Dans une déclaration à la presse à l'issue du concert, l'artiste a exprimé sa "grande joie" de rencontrer le public de la ville des ponts,

soulignant que l'Algérie "demeure une forteresse de l'art engagé et une terre qui accueille la créativité", saluant l'"interaction exceptionnelle" du public algérien. Pour sa part, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Constantine, Farid Zaïter, a indiqué que ce concert s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré pour l'animation des soirées du mois de Ramadhan, sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts. Pour rappel, la tournée artistique de Marcel Khalifa en Algérie a été marquée par deux précédentes étapes à l'opéra d'Alger "Boualem Bessaïh" et à la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

La star du Malouf, Abbas Righi anime un concert à Alger



La star de la chanson Malouf, Abbas Righi a animé, samedi à Alger, un concert de chants du terroir de l'Est algérien, devant un public nombreux. Accompagné sur la scène mythique de l'Auditorium "Aïssa-Messaoudi" de la Radio algérienne par sept musiciens virtuoses dirigés par Samir Boukredra au violon alto, Abbas Righi a présenté, durant deux heures de temps, un programme en quatre parties, faisant part avant de commencer, de son "immense bonheur de retrouver son public d'Alger". Retransmis en direct sur les ondes de la Chaîne 3 dans le cadre du programme d'animation préparé par la Radio algérienne durant le mois sacré du Ramadhan, le récital andalou a compté une vingtaine de pièces dans différents modes et genres de la musique andalouse. Noubia Sika avec la pièce phare "Ksentina", une suite de Medhs-Hawzis, dont "Leriem", un programme dans le genre Mezoun et des pièces aroubi-k'cid, dont "Dhalma" sont entre autres répertoires et pièces entonnés par Abbas Righi, dans une ambiance de grands soirs. Dans de belles variations modales et rythmiques, les sonorités aigues des violons, du nay (flûte arabe) et de la "Ghaïta" ainsi que la densité des notes émises par les instruments à cordes et la régularité de la cadence rythmique maintenue par les "Nekkaret" (petite percussion à deux tambours frappés d'une paire de bâtonnets), ont dessiné dans l'espace de l'auditorium les traits et l'identité sonore du genre Malouf. Abbas Righi, époustouffant d'énergie, a livré une prestation pleine, où il a généreusement mis en valeur le Malouf patrimoine musical de l'Est algérien, devant un public "réceptif et accueillant". Les spectateurs ont durant tout le long du concert, accompagné le chanteur avec des youyous nourris et des applaudissements répétés, battant la mesure avec les mains et reprenant les refrains de chaque chanson dans des atmosphères euphoriques, Né en 1984, Abbas Righi s'est dès son jeune âge intéressé au genre Malouf, représentant l'Ecole de Constantine, une des trois variantes de la musique andalouse qui compte également les écoles, Senâa d'Alger et le "Ghernati" de Tlemcen. Après un passage à la "Zaouia Rahmania" et à l'association "El Aqia El Aissaouia" où il s'est imprégné du genre soufi, l'artiste opte pour le malouf qui deviendra vite son genre de prédilection. En 2002, il intègre l'association des "Elèves de l'Institut du Malouf", dirigée alors par le regretté-Cheikh Kaddour Darsouni (1927-2020) qui verra vite en lui une "future grande voix" et l'initiera à la maîtrise de la percussion, préalable nécessaire à l'acquisition d'une bonne musicalité. Quelques années plus tard, il est chanteur et luthiste de son propre orchestre pour arriver au prix de plusieurs années de travail à participer à nombre de manifestations artistiques en Algérie et à l'étranger. Abbas Righi a déjà enregistré cinq albums, "Mejrrouh" (2010), "Zadni hwak gham" (2012), "Ama sebba lahabab" (2016), "Salah Bey", (2017), une "synthèse" de quatre CD sur la chanson constantinoise "dans ses différents genres", présentée sous le titre de, "Couleurs de Constantine" et "Hosn El Habib" (2025), son dernier opus récemment présenté sur support numérique (flash-disque).



2

10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Influence en plein ciel
16h00 Meurtre, gloire et beauté
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Koh-Lanta
22h40 Koh-Lanta
23h05 Une famille en or

3

10h45 Consomag
10h50 La cuisine des mousquetaires
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Jeux paralympiques d'hiver : Après-midi
15h10 Cyclisme : Paris-Nice
17h15 Le Para Club
18h00 La p'tite librairie
18h01 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h15 Stade 2 Ligue 1
20h20 Le Para Club
20h40 Météo régionale
20h41 Le journal des talents
20h45 Un si grand soleil
21h10 Le fantôme des Saintes
22h40 Meurtres à...
00h30 Le nom sur le mur
01h40 La p'tite librairie
01h45 Des racines et des ailes



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal
23h25 Indiana Jones et la dernière croisade
00h30 Et si on se rencontrait ?
01h35 Et si on se rencontrait ?

13h00 Journal 13h00
13h45 Journal Météo Climat
13h50 Consomag
13h55 Expression directe
13h56 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
16h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h01 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h01 Journal 20h00
20h56 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Le grand échiquier
22h45 Comedy Club Express
01h12 Strip-tease intégral
02h43 Par amour



07h08 Late Football Club
08h10 Hiver à Sokcho
09h53 Impact : Vivantes
10h17 Avignon
11h57 La boîte à questions
12h02 En aparté
12h34 Clique
13h27 King and Conqueror
14h10 King and Conqueror
15h04 Super plan
15h46 Doux Jésus
17h10 Les Bodin's partent en vrille
18h52 La boîte à questions
18h57 En aparté
19h33 Clique
20h32 En aparté
21h10 Des jours meilleurs
22h53 Super plan
23h35 Clique



06h10 Rails d'antan
06h55 Mexique, les amoureux du danzon
07h45 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h05 Invitation au voyage
09h55 Vivre avec les volcans
10h45 Vivre avec les volcans
11h40 Vivre avec les volcans
13h00 Lettonie : alcool au volant, voiture saisie !
13h35 Le crime de l'Orient-Express
15h50 Itinéraires sauvages
16h35 Itinéraires sauvages
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Triades La mafia chinoise à la conquête du monde
21h55 Triades La mafia chinoise à la conquête du monde
23h00 Triades La mafia chinoise à la conquête du monde
00h10 Sexe, genre et liberté : La révolution Hirschfeld
01h05 Mutzenbacher
02h50 Les Galápagos : Un paradis secret
03h35 Des volcans et des hommes

TÉLÉVISION 15



21h10

KOH-LANTA



Cette émission réunit un groupe d'aventuriers sur une île isolée. Ils doivent vivre en autonomie dans des conditions proches de la nature, sans accès aux commodités modernes. L'objectif principal est de survivre aux éléments, de trouver de la nourriture, de l'eau et de construire un abri. Cependant, les candidats sont également soumis à des épreuves physiques et mentales. 24 aventuriers ont quitté leur quotidien pour tenter de remporter le plus célèbre des jeux de survie télévisés.

Presentateur: Denis Brogniart

3

21h10

LE FANTÔME DES SAINTES

Aux Saintes, l'île paradisiaque des Antilles, la tranquillité est brusquement rompue lorsque le corps sans vie de Caroline Boissaux, la propriétaire de l'hôtel Tourment d'Amour, est découvert au pied d'une falaise. La capitaine Gaëlle Boissaux (Anne Décis), originaire de Terre-de-Haut et sœur de la victime, est chargée de l'enquête. Alors qu'elle s'immerge dans les méandres de cette affaire troublante, elle est rejointe par Ludovic Augustin (Denis Maréchal), son ancien amour de jeunesse, envoyé pour l'assister.

Acteur: Anne Décis (Gaëlle Boissaux), Denis Maréchal (Ludovic Augustin)



21h10

DES JOURS MEILLEURS



A la suite d'un accident de voiture, Suzanne (Valérie Bonneton), une veuve quinquagénnaire, perd la garde de ses trois fils. Elle n'a plus le choix et doit se soigner dans un centre pour alcooliques. A peine arrivée, elle fait la connaissance d'Alice (Sabrina Ouazani) et Diane (Michèle Laroque), deux femmes au caractère bien trempé. Denis (Clovis Cornillac), un éducateur sportif, va tenter de les réunir autour du même objectif : participer au rallye des Dunes dans le désert marocain.

Acteur: Valérie Bonneton (Suzanne), Michèle Laroque (Diane), Sabrina Ouazani (Alice)



ORAN

17|10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h36
19h07
75%
15km/h

Alger		18-10
Constantine		17-07
Annaba		18-11
Ouargla		25-10
Mostaganem		18-11
Béchar		22-08

Face aux tensions au Moyen-Orient L'Algérie mobilisée au sein de la Ligue arabe

L'Algérie poursuit son engagement diplomatique actif sur la scène régionale. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a participé dimanche aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de Ligue arabe au niveau ministériel, consacrée à l'examen de la situation sécuritaire au Moyen-Orient et dans le Golfe arabe. Cette réunion d'urgence intervient dans un contexte régional marqué par une escalade militaire et des tensions persistantes susceptibles d'affecter la stabilité de plusieurs pays arabes. Les discussions ont permis aux chefs de la diplomatie arabe d'évaluer les répercussions de cette situation sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de certains États de la région. Au cœur des échanges figurait la nécessité de renforcer la coordination entre les pays arabes afin de prévenir toute détérioration supplémentaire du climat sécuritaire régional. Les participants ont également mis l'accent sur les risques que cette escalade militaire pourrait engendrer, non seulement pour la stabilité du Moyen-Orient, mais aussi pour l'équilibre géopolitique international. La participation de l'Algérie à cette rencontre témoigne de son attachement constant aux principes de dialogue, de non-ingérence et de règlement pacifique des conflits. Fidèle à sa tradition diplomatique, le pays plaide pour des solutions politiques durables fondées sur le respect de la souveraineté des États et du droit international.

Etats-Unis

92.000 emplois détruits en février, le chômage grimpe à 4,4%



Les Etats-Unis ont détruit 92.000 emplois en février et le chômage a grimpé à 4,4%, un spectaculaire revirement par rapport au mois précédent qui n'avait pas été anticipé par les marchés, selon des données officielles publiées vendredi. Les investisseurs s'attendaient à des créations nettes d'emplois et à ce que le chômage reste inchangé à 4,3%, selon le consensus publié par MarketWatch. En février, la baisse du nombre d'emplois est notamment due à une grève dans le secteur de la santé qui pèse sur les chiffres, souligne le service statistique du ministère du Travail (BLS) dans un communiqué. Mais les mois précédents ont subi d'importantes révisions à la baisse. Le rapport de janvier, qui avait été jugé très bon, l'est désormais un peu moins. Surtout, l'actualisation des données montre que les Etats-Unis avaient en fait déjà détruit des emplois au mois de décembre. « L'histoire économique vient de changer de manière spectaculaire. (...) Les questions relatives à une éventuelle récession sont de nouveau d'actualité », a estimé Justin Wolfers, professeur d'économie à l'université du Michigan.

L'escalade au Moyen-Orient entame sa deuxième semaine Vers un conflit prolongé

L'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient a connu ces dernières heures une intensification avec des échanges continus de frappes aériennes et de tirs de missiles, une situation qui alimente les craintes d'un enlèvement du conflit. Alors que la guerre entame sa deuxième semaine, les réactions internationales se multiplient, appelant à une désescalade et mettant en garde contre l'extension du conflit à toute la région. Le monde suit l'évolution de la situation avec une inquiétude croissante quant à ses répercussions sur de multiples fronts, notamment la stabilité régionale, l'économie, la sécurité énergétique et la navigation internationale. Dans ce contexte, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a de nouveau appelé à un cessez-le-feu immédiat. Dans une déclaration publiée vendredi à New York, il a affirmé qu'il était « temps de cesser les combats et d'entamer de sérieuses négociations diplomatiques », mettant en garde contre la possibilité que « la situation puisse dégénérer et échapper au contrôle ». M. Guterres a mis en garde contre le risque d'une escalade de la situation dans un contexte de conflit régional, soulignant que les attaques causent d'immenses souffrances et des dégâts considérables aux civils dans toute la région et constituent une grave menace pour l'économie mondiale, en particulier pour les populations les plus vulnérables. De son côté, le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires (OCHA), Tom Fletcher, a alerté sur les répercussions multiples de la guerre, déclarant qu'elle perturbe les marchés, les chaînes d'approvisionnement et les prix alimentaires, et que, face à de telles perturbations, les plus vulnérables sont les premiers touchés. Parallèlement, le président russe, Vladimir Poutine, a exprimé vendredi son soutien à un cessez-le-feu immédiat en Iran, réaffirmant la position de principe de Moscou quant à la nécessité d'une cessation immédiate des hostilités au



Moyen-Orient et d'un retour au plus vite sur la voie d'un règlement politique et diplomatique. Même son de cloche au Qatar qui a appelé, par la voix de son ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Mohammed ben Abdelaziz ben Saleh Al-Khulaifi, à un cessez-le-feu immédiat, à la reprise des négociations et à privilégier la raison et la sagesse pour contenir la crise et préserver la sécurité régionale. De son côté, le Premier ministre irakien, Mohammed Chia al-Soudani, a exhorté la communauté internationale, ses institutions et organisations, y compris les grandes puissances, à œuvrer pour mettre fin à la guerre et prévenir toute nouvelle escalade dans la région. Il a souligné « l'importance d'intensifier les efforts pour stopper les opérations militaires et condamner les attaques et les déplacements de population au Liban, afin de préserver la stabilité et le développement de la région ». Parallèlement, les responsables des secours alertent sur le fait que les principales voies aériennes, maritimes et terrestres d'acheminement de l'aide humanitaire soient perturbées, ce qui retarde l'arrivée de l'aide vitale vers des zones déjà en proie des crises mondiales. L'escalade militaire dans la région a perturbé les marchés et les chaînes d'approvisionnement mondiaux en raison des fermetures d'espace aérien et de la suspension du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz. « Les personnes qui ont le plus besoin d'aide de-

vraient attendre plus longtemps pour recevoir de la nourriture », a déploré Jan-Martin Bauer, directeur de la sécurité alimentaire au Programme alimentaire mondial (PAM). Enfin, la directrice principale de l'approvisionnement au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Copenhague, Emma Maspero, a exprimé le vœu de voir les vols transportant des denrées humanitaires périssables comme les vaccins passer en priorité, compte tenu des fermetures de l'espace aérien dans la région. Les efforts diplomatiques internationaux pour freiner l'escalade militaire dans la région du Moyen-Orient et du Golfe, se poursuivaient dimanche afin de parvenir à l'apaisement et éviter la propagation de la guerre dont les conséquences seraient dévastatrices pour la sécurité de la région. Au neuvième jour de cette escalade marquée par la poursuite des échanges de frappes aériennes et de tirs de missiles, le Qatar a insisté par la voix de son émir, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, sur l'urgence de contenir la crise et de redoubler d'efforts diplomatiques pour y mettre un terme », d'après l'agence de presse qatarie QNA qui rapporte que L'émir qatari a souligné aussi « les graves répercussions que cette escalade pourrait entraîner pour la sécurité et la paix internationales » et la nécessité de « soutenir les solutions politiques de nature à résoudre les tensions actuelles et à empêcher toute nouvelle escalade ».

Frappes aériennes sionistes

Au moins 40 martyrs dans le sud du Liban

Au moins 40 personnes sont tombées en martyres dimanche lors de frappes aériennes sionistes visant des dizaines de maisons, d'institutions gouvernementales et de magasins dans le sud du Liban, indiquent des sources sécuritaires et officielles libanaises, dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 23 martyrs. Selon l'agence de presse officielle libanaise, des avions de combat sionistes avaient mené une frappe aérienne à l'aube sur la ville de Sir el-Gharbiyé, dans le district de Nabatiyé, touchant un immeuble de trois étages et faisant 19 martyrs. Les équipes de la défense civile et les ambulances continuent de travailler pour débayer les décombres

et récupérer les corps. Des sources des forces de sécurité intérieure et de la défense civile libanaises ont indiqué que des avions de combat et des drones sionistes avaient mené 23 frappes aériennes tôt le matin sur des villes et des villages du sud du pays. Selon le Centre des opérations d'urgence de santé publique, une frappe sioniste sur le village de Khirbet Selm, dans le district de Bint Jbeil, a fait six martyrs et blessé cinq personnes, tandis qu'une autre frappe sur le village de Tefhahta a fait cinq martyrs. L'Agence libanaise de presse a également rapporté que trois personnes sont tombées en martyres dans une frappe aérienne visant un café à Jbal el-Botm, quatre martyrs dans une frap-

pe sur Qana et trois autres dans une frappe sur Aaitit. Dimanche, le ministre de la Santé, Rakan Nassereddine, a annoncé qu'au moins 394 personnes sont tombées en martyres, dont 83 enfants et 42 femmes, suite aux frappes sionistes continues sur le Liban. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés. Le cessez-le-feu stipulait que les forces sionistes devaient retirer leurs forces du Sud-Liban. Or, l'armée sioniste maintient cinq avant-postes sur le territoire libanais, une mesure critiquée par les autorités libanaises qui exigent la fin de ce déploiement.